

KADHAFI DE PLUS EN PLUS ISOLÉ

Les Occidentaux discutent d'une zone d'exclusion aérienne en Libye pendant que l'Europe adopte à son tour des sanctions
Page B 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CII N° 44

LE MARDI 1^{ER} MARS 2011

1,09 \$ + TAXES = 1,24 \$

Beauchamp sévira contre l'Université McGill

La ministre de l'Éducation confirme que son MBA à 29 500 \$ lui vaudra des pénalités financières

LISA-MARIE GERVAIS

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a confirmé son intention de sanctionner financièrement l'Université McGill qui, depuis septembre dernier, enfreint les règles budgétaires en offrant un programme de MBA au coût de 29 500 \$. «On n'a pas changé de cap. Pour nous, ce n'est pas acceptable qu'un MBA régulier se voie avec de tels droits de scolarité», a soutenu la ministre au *Devoir* lors d'un entretien vendredi dernier. Elle a indiqué qu'il y aurait bel et bien des «conséquences financières» pour l'institution sans toutefois préciser les modalités de la pénalité. «Je vais faire une communication publique claire avec tous les montants. On pourra donner les précisions à ce moment-là», a dit la titulaire du ministère de l'Éducation (MELS).



Line Beauchamp

Il y a environ un an, *Le Devoir* avait appris que Michelle Courchesne, la ministre de l'Éducation d'alors, voulait pénaliser McGill d'un montant total d'environ 28 000 \$, soit le montant qu'un étudiant devrait normalement payer (1673 \$) soustrait du montant de 29 500 \$ qu'exige actuellement McGill pour son programme de MBA. La somme devait être prise à même l'enveloppe de financement global de l'Université.

Line Beauchamp a affirmé qu'il y avait «une profonde mésentente entre le ministère et l'Université McGill». «J'ai réitéré à l'Université McGill qu'au Québec, une université ne peut pas, dans le cadre de ses programmes réguliers, décider unilatéralement de la question des droits de scolarité. Il y a là plusieurs enjeux. Il y en a un de principes sur

VOIR PAGE A 8 : BEAUCHAMP

JACKIE ROBINSON LE MONTRÉALAIS



JOHN J. LENT ASSOCIATED PRESS

Jackie Robinson a enfilé l'uniforme des Royaux de Montréal en 1946.

Montréal se souvient de celui qui a écrit l'histoire

Le séjour de Jack Roosevelt Robinson dans la métropole lui aura servi de tremplin vers le baseball majeur

Il y a 65 ans, un homme qui s'apprêtait à écrire l'histoire a débarqué à Montréal. Son séjour n'a duré que quelques mois, mais son empreinte a réussi le test du temps, et il demeure encore aujourd'hui une source d'inspiration.

JEAN DION

Depuis le début des années 1880, les ligues majeures de baseball pratiquaient une politique de ségrégation stricte, en vertu de laquelle aucun joueur noir n'était toléré dans leurs rangs. Mais alors que la Seconde Guerre mondiale tirait à sa fin, Wesley Branch Rickey voyait les choses d'un autre œil et estimait que le changement était inévitable. Contre l'avis de tous ses homologues, le patron des Dodgers de Brooklyn allait lancer «The Great Experiment».

Pour s'assurer du succès de la chose, il devait trouver un candidat qui aurait à la fois suffisam-

ment de talent sur le terrain et assez de caractère pour résister aux attaques racistes tout en ne répliquant pas. Cet homme, ce fut Jack Roosevelt Robinson, petit-fils d'esclave, qui avait brillé dans les sports à UCLA et défié l'autorité pendant son service militaire.

Pour amorcer la longue marche de l'intégration des Noirs dans le baseball, Rickey savait qu'il fallait une transition qui soit la plus douce (euphémisme) possible. En 1946, il envoya donc Jackie Robinson aux Royaux de Montréal, la principale filiale des Dodgers qui disputait ses joutes au stade De Lorimier; au Canada, croyait-il avec raison, les tensions se feraient moins grandes.

Après avoir traversé un bru-

tal camp d'entraînement en Floride, Robinson et son épouse, Rachel, arrivèrent dans la métropole sans trop savoir à quoi s'attendre. L'accueil les stupéfia. Et ce sont ces «bons souvenirs», pour reprendre l'expression de Sharon, fille du couple, que l'on a célébrés hier à l'occasion de l'apposition, au dernier jour du Mois de l'histoire des Noirs, d'une plaque commémorative sur la façade de l'appartement où ils résidèrent, au 8232, avenue de Gaspé, au cœur du quartier Villeray.

L'ambassadeur des États-Unis au Canada, David Jacobson, le consul à Montréal, Lee McClenny, le maire Gerald Tremblay et la ministre responsable du Sport, Line Beauchamp, ont procédé au dévoilement en après-midi en compagnie du propriétaire actuel de l'immeuble, Eric Boudreaux.

VOIR PAGE A 8 : ROBINSON

Le combat Charest-Bellemare est terminé

Les anciens collègues devenus ennemis jurés mettent fin aux poursuites qu'ils avaient intentées l'un contre l'autre

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — La guerre que se livraient Marc Bellemare et Jean Charest devant les tribunaux est terminée. Les deux anciens collègues devenus ennemis jurés se désistent mutuellement dans les poursuites en diffamation qu'ils avaient engagées depuis la sortie fracassante de l'ancien ministre, en avril 2010. Marc Bellemare laisse aussi tomber sa requête en nullité déposée cet été pour faire annuler la commission Bastarache.

VOIR PAGE A 8 : COMBAT

Annie Girardot 1931-2011

De voix et de gouaille

De Rocco et ses frères à *La Pianiste*, le cinéma perd une anti-vamp et une femme de cœur

ODILE TREMBLAY

Elle avait une ardeur, un penchant pour l'ex-cès, la voix rauque d'une fumeuse de gitanes, son franc-parler, une douleur perçant ses rôles de comédie et «le plus beau tempérament dramatique de l'après-guerre», tranchait jadis Cocteau. Si Annie Girardot s'est éteinte hier à 79 ans, à Paris, n'avait-elle pas sombré peu à peu déjà?

VOIR PAGE A 8 : GIRARDOT



AGENCE FRANCE-PRESSE

Annie Girardot, en mai 1972, lors du festival de Cannes, alors au sommet de sa gloire.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

GILLES DOSTALER 1946-2011

La pensée économique perd un géant

À lire en page B 1

INDEX

10	Annances..... A 4	Idées..... A 7
7	Avis publics... B 4	Météo..... B 6
1	Culture..... B 8	Monde..... B 5
1	Décès..... A 4	Mots croisés... B 6
1	Économie..... B 1	Sudoku..... B 6
1	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

RENÉ HOMIER-ROY

EN SEMAINE 5H

Aujourd'hui, on fait le ménage de la pharmacie avec notre chroniqueuse Nancie Ferron.

Réalisation: Julie Brunet

PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/bienmeilleur

ACTUALITÉS

Urgences: Couillard admet son échec

La partisanerie politique n'a pas sa place dans le réseau, dit l'ex-ministre

MARTIN OUELLET

Québec — L'ancien ministre de la Santé, Philippe Couillard, admet avoir échoué dans sa tentative de mettre fin à l'engorgement des urgences.

L'ex-politicien-vedette et dauphin pressenti du premier ministre Jean Charest croit aussi que le temps est venu de mettre le réseau de la santé à l'abri des griffes de la partisanerie politique.

Dans une entrevue exclusive accordée à Mario Dumont de l'émission *Dumont*, à V. M. Couillard convient pour la première fois depuis son retrait de la politique en 2008 qu'il n'est pas parvenu à régler la crise chronique de l'attente dans les urgences.

«L'une des raisons pour lesquelles je suis venu en politique, entre autres, c'est cette question de l'engorgement des salles d'urgence. Force est de constater que, malgré d'autres améliorations dans le réseau, cette question demeure largement la même qu'elle était il y a quelques années», laisse tomber M. Couillard pendant l'entrevue qui devait être télédiffusée hier soir.

Il s'agit d'un constat d'échec pour le neurochirurgien qui avait fait le saut en politique en 2003 pour aider les libéraux à remplir leur promesse «d'éliminer» l'attente dans le réseau de la santé.



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Philippe Couillard dit en être venu à la conclusion que le jeu politique nuit considérablement aux efforts pour améliorer le fonctionnement du système de santé.

Loin de l'Assemblée nationale, M. Couillard dit en être venu à la conclusion, ces dernières années, que le jeu politique nuit considérablement aux efforts pour améliorer le fonctionnement du système de santé.

Les nécessaires mesures méticuleuses et à long terme ne font pas le poids devant les intérêts à courte vue de la partisanerie, le tape-à-l'œil et les échéanciers électoraux, estime-t-il.

«Je ne suis pas sûr qu'il est très bon que la politique partisane soit directement impliquée dans

la gestion quasi quotidienne du système de santé. J'en suis venu à cette conclusion avec le recul. Non pas que les décisions prises par les partis au pouvoir sont nécessairement mauvaises, mais elles sont toujours, malheureusement, teintées par l'horizon politique», déplore l'ex-ministre.

La décision de confier la gestion du réseau à un organisme public indépendant, imperméable aux pressions politiques partisanes, serait un pas dans la bonne direction, pense M. Couillard.

«Peut-être que gérer [le système de santé] de façon publique et non lucrative, mais de façon distante du jeu politique quotidien, serait un progrès.»

M. Couillard s'est récemment joint au cabinet Secor.

Au cours de son entretien avec l'ex-chef de l'ADQ, M. Couillard confirme qu'il en a bel et bien terminé avec la politique active et qu'il entend continuer sa carrière «sous d'autres cieux».

La Presse canadienne

Gaz de schiste

L'opposition veut que le rapport soit dévoilé

JOCELYNE RICHER

Québec — Le rapport du BAPE sur les gaz de schiste ayant été remis au gouvernement hier, il n'y a plus de raison de tergiverser, disent en chœur l'opposition péquiste et Québec solidaire.

Québec doit donc cesser de chercher à gagner du temps et annoncer sans attendre un moratoire sur l'exploration des gaz de schiste, disent les partis d'opposition. Car la précaution la plus élémentaire exige que l'on arrête dès maintenant toute exploration des gaz de schiste au Québec, selon le porte-parole de l'opposition péquiste en matière environnementale, Scott McKay.

Mais pour l'instant, aucune date de publication du rapport tant attendu n'a été fixée, ni aucune activité de presse prévue.

Le ministre du Développement durable, Pierre Arcand, entend donc résister aux pressions et refuser de se fixer une échéance.

Et il ne fera aucun commentaire sur le rapport tant qu'il ne le rendra pas public, a fait savoir son cabinet hier. Le ministre a décliné une demande d'entrevue.

Selon la loi, M. Arcand dispose de 60 jours pour rendre le rapport public. Il n'a pris aucun engagement dans le sens de devancer cette date, tout en disant vouloir procéder rapidement.

Pendant ce temps, la mobilisation citoyenne contre les gaz de schiste, elle, ne fléchit pas, ce qui accentuera la pression sur Québec pour agir promptement, selon le député McKay.

Il fait valoir, en entretien téléphonique, que tous les jours de nouveaux arguments s'ajoutent en faveur de l'imposition d'un moratoire. Il cite un dossier paru dans l'édition de dimanche

du *New York Times*, révélant que les déchets produits par la fracturation de la roche contenant des gaz de schiste laissent s'échapper des éléments radioactifs dangereux.

«Il n'y a rien là-dedans pour nous rassurer», conclut le député, en notant que cet aspect du dossier n'avait jamais été examiné par le ministère québécois du Développement durable et de l'Environnement.

«Jamais le ministre n'a jugé bon de faire mesurer les isotopes radioactifs dans les eaux de fracturation des gaz de schiste. Cela ressemble beaucoup à de l'aveuglement volontaire», selon lui.

L'enquête du quotidien new-yorkais s'appuie sur des milliers de documents produits notamment par l'Agence des États-Unis chargée de la protection de l'environnement (EPA), qui concluent que les dangers de l'exploitation de ces gaz sur la santé et l'environnement paraissent plus importants que prévu.

«Chaque jour, ou presque, nous recevons de nouvelles informations par rapport aux gaz de schiste qui sont de nature plutôt préoccupante», ajoute le député, en appui à sa thèse.

De son côté, Québec solidaire dit que le gouvernement doit faire preuve de transparence en rendant public le rapport du BAPE dès maintenant. «Je trouve désolant que le cabinet du ministre Arcand ait évoqué la possibilité de ne pas s'engager à rendre public le rapport dès cette semaine sous prétexte de prendre le temps de l'analyser. Rien n'empêche le gouvernement de l'analyser même s'il est rendu public», a dit par voie de communiqué la porte-parole, Françoise David.

La Presse canadienne

EN BREF

Téles généralistes: le CRTC peut exiger des redevances

Ottawa — Dans une décision partagée rendue hier, la Cour d'appel fédérale a permis aux

réseaux de télévision généralistes d'exiger des redevances aux câblodistributeurs et aux distributeurs de signaux de satellite pour la retransmission de leurs émissions. Le CRTC avait demandé au tribunal de décider s'il avait le pouvoir de mettre sur pied un système via

lequel les diffuseurs pouvaient rattacher une valeur à leurs signaux. À l'heure actuelle, les compagnies de câblodistribution et de satellite diffusent la programmation des réseaux sans verser de redevances. Dorénavant, les réseaux privés tels TVA, V, CTV ou Global,

pourront amorcer des négociations avec des compagnies telles Bell et Rogers pour établir ces tarifs. Les câblodistributeurs et distributeurs ont déjà fait part de leur intention de transférer ces nouveaux coûts aux consommateurs. — La Presse canadienne



MONTRÉAL
8717, rue Berré, rez-de-chaussée ☎ CRÉMAZIE
1080, côte du Beaver Hall, bureau 1101 ☎ SQUARE-VICTORIA

BROSSARD
4805, boul. Lapinière, rez-de-chaussée

LAVAL
1800, boul. Le Corbusier, bureau 102

PIERREFONDS
4563, boul. Saint-Charles

POINTE-AUX-TREMBLES
13515, rue Sherbrooke Est

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h
et le samedi de 9 h à 17 h

+30%
**D'ÉCONOMIES
D'IMPÔT**

En cotisant à un REER du Fonds de solidarité FTQ, vous investissez dans des entreprises québécoises comme Juste pour rire et faites tourner l'économie d'ici.

1 800 567-FONDS
fondsftq.com

FONDS
de solidarité FTQ

ACTUALITÉS

Gel des avoirs par Ottawa
Deux poids,
deux mesures
pour Ben Ali
et Kadhafi?

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Deux poids, deux mesures. Les partis d'opposition à Ottawa ont tous dénoncé hier l'apparente contradiction dans le discours du gouvernement sur la question du gel des avoirs des proches de dictateurs nord-africains. Car ce qui est bon pour Kadhafi devrait l'être pour Ben Ali, dit-on.

À l'instar de plusieurs pays, le premier ministre Harper a annoncé dimanche que le Canada avait gelé tous les avoirs du président libyen, Mouammar Kadhafi. Ottawa a aussi imposé un interdit de transaction financière avec le gouvernement et la Banque centrale de la Libye. Ces mesures s'inscrivent dans une série de sanctions imposées par la communauté internationale.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a félicité M. Harper lors de la période de questions pour son action rapide dans le dossier Kadhafi.

Mais il a souligné par la même occasion ne pas «comprendre pourquoi le premier ministre n'a toujours pas gelé les avoirs de la famille de Ben Ali [président déchu de la Tunisie]», alors que la Tunisie a déposé il y a plus d'un mois une demande en ce sens.

Hier, l'ambassade de la Tunisie à Ottawa a confirmé au *Devoir* qu'il n'y avait eu aucun développement dans ce dossier. Il y a deux semaines,



Stephen Harper

l'ambassadeur avait pressé publiquement le gouvernement canadien de procéder «rapidement» pour éviter que les biens «puissent disparaître».

Délégué pour répondre à la question de M. Duceppe, le ministre Christian Paradis a affirmé qu'«aucun mandat n'a été émis» et que le Canada collaborerait «advenant l'émission d'un tel mandat». Il n'a pas précisé de quel mandat il parlait.

«Je ne comprends pas l'argumentation du gouvernement», a rétorqué M. Duceppe. «On nous répond qu'on attend et que des démarches sont en cours afin de recevoir des documents de la Tunisie. Je ne croirai toujours bien pas que Kadhafi a envoyé des documents au gouvernement pour que ses biens soient saisis», a-t-il relevé.

«Pourquoi agit-on très rapidement dans le cas de Kadhafi et de la Libye, mais qu'on se fait complice de l'ex-dictateur tunisien?», demande M. Duceppe, qui craint qu'il n'y ait plus rien à saisir quand les autorités décideront de passer aux actes.

Le chef du NPD, Jack Layton, et le député libéral Bob Rae se posent la même question. «Les conditions sur le terrain sont presque les mêmes, a fait remarquer M. Layton. On demande de l'action de la part du gouvernement [...], qu'il utilise pour la Tunisie les mêmes outils utilisés pour la Libye.»

Sortie de fonds

Le gouvernement a par ailleurs affirmé hier que le gel des avoirs du régime Kadhafi avait permis d'éviter que ce dernier ne retire de l'argent d'institutions financières canadiennes, sans donner plus de détails sur ces opérations.

«Nous sommes au courant de transactions financières spécifiques du régime libyen dans des institutions financières au Canada et les mesures prises par le gouvernement les ont bloquées. Il y avait des cas spécifiques soumis à notre attention», a indiqué le leader parlementaire, John Baird.

Dans le même esprit, le gouvernement britannique a annoncé hier avoir mis en échec un plan du régime Kadhafi pour sortir de la Grande-Bretagne 1,4 milliard en billets fraîchement imprimés.

L'armée à Malte

Sur le terrain, 289 Canadiens avaient été évacués au moment en fin de journée hier. Le processus demeurait difficile et chaotique.

L'armée canadienne a envoyé, hier, une équipe de reconnaissance et du personnel médical sur l'île de Malte, signe que l'implication militaire du Canada dans la crise qui déchire présentement la Libye pourrait bien s'accroître.

Les 13 membres de l'équipe et les 9 infirmiers sont arrivés sur l'île méditerranéenne en compagnie de deux nouveaux avions cargo C-130J et de deux avions C-17 qui seront utilisés pour évacuer des citoyens canadiens et des ressortissants étrangers du pays de l'Afrique du Nord.

Hautement entraînée, cette équipe est chargée d'évaluer la situation et sert souvent à préparer le terrain en vue d'une intervention militaire. C'est ce qu'elle avait fait aux lendemains du tremblement de terre qui a dévasté Haïti en janvier 2010.

Des sources au sein du ministère de la Défense ont révélé à La Presse Canadienne que des unités spéciales étaient prêtes à être déployées, nouvelle que l'armée n'a pas voulu confirmer.

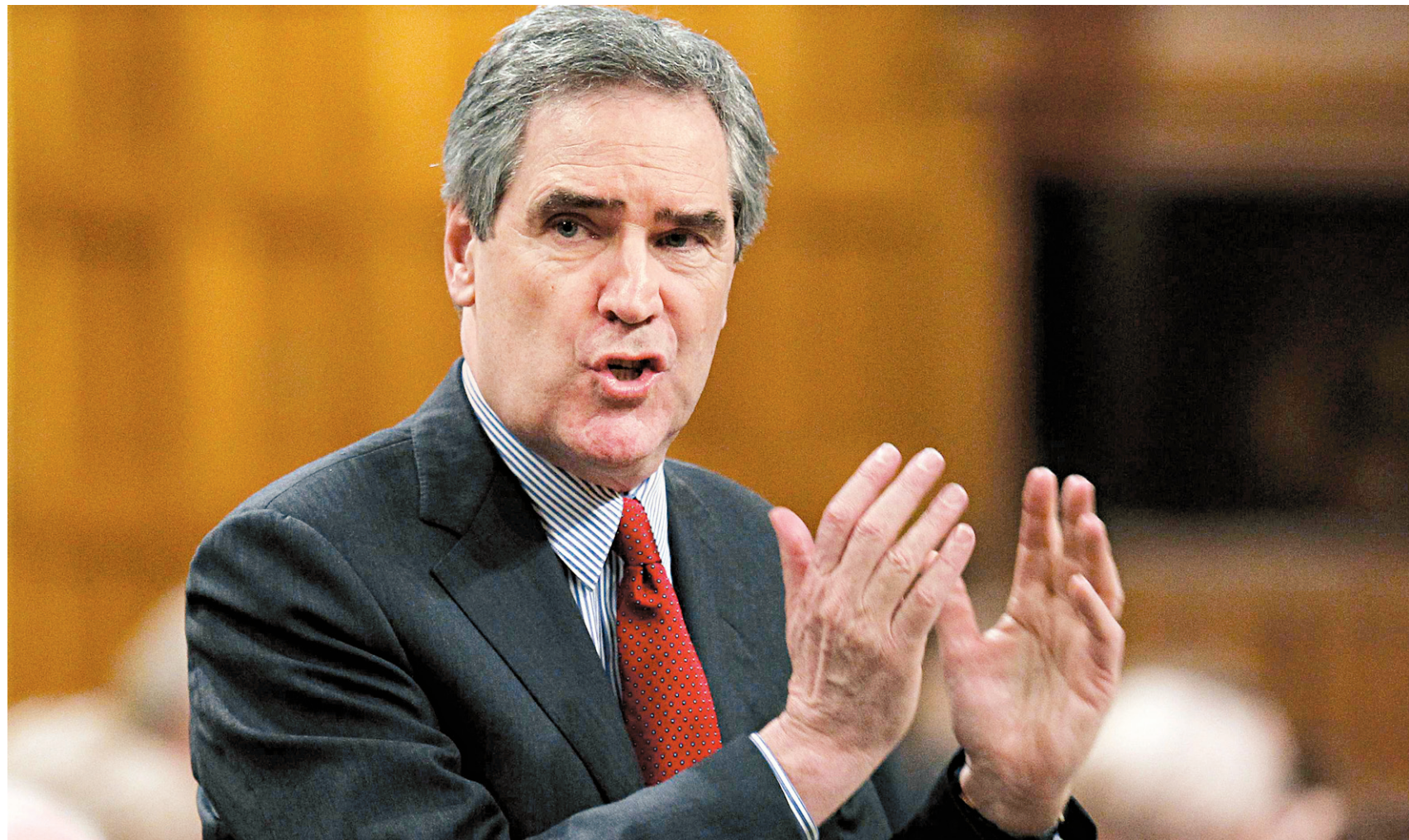
Le Devoir

Avec La Presse canadienne



MICHEL DAVID

La chronique de Michel David fait relâche cette semaine



CHRIS WATTIE/REUTERS

Le chef libéral, Michael Ignatieff, a proposé d'instaurer une période de questions hebdomadaire pendant laquelle ce sont les citoyens qui interrogeraient le gouvernement.

Reprise parlementaire à Ottawa

L'opposition accuse Stephen Harper de saper la démocratie canadienne

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les partis d'opposition ont attaqué de toutes parts la crédibilité démocratique du gouvernement de Stephen Harper à cause des accusations dont son parti, sa caisse électorale et deux de ses sénateurs font l'objet en cour. Cette fraude électorale alléguée par Elections Canada n'est pas digne d'un gouvernement, estime l'opposition. Le NPD a demandé le départ des deux sénateurs accusés tandis que le Parti libéral propose une réforme démocratique avec à la clé une période de questions citoyenne.

C'était jour de reprise parlementaire hier, et l'opposition en a profité pour remettre sur le nez des conservateurs les quatre accusations dont ils font l'objet en Cour provinciale de l'Ontario, dont deux visant les sénateurs Doug Finley et Irving Gerstein. «Comprennent-ils qu'en jouant avec la loi électorale, ils minent la démocratie canadienne», a demandé le chef libéral, Michael Ignatieff. «Ce n'est pas une question de comptabilité. Quatre des plus proches collaborateurs du premier ministre sont accusés de fraude électorale.»

Le chef du NPD, Jack Layton, a emboîté le pas. «Le premier ministre doit prendre ses responsabilités. Il ne peut pas prétendre faire la lutte au crime alors que ses sous-fifres violent sciemment les lois à la base de notre démocratie», a-t-il dit. Il exige que

les deux sénateurs, tout comme ceux faisant des campagnes de financement pour le Parti conservateur, quittent leurs fonctions. Le règlement du Sénat prévoit une suspension (avec salaire) d'un sénateur faisant l'objet d'accusations criminelles, sanction qui a été appliquée au libéral déchu Raymond Lavigne.

Pour toute réponse, le gouvernement a envoyé au front le secrétaire parlementaire du premier ministre, Pierre Poilievre, qui a répété tel un mantra qu'il s'agit «d'un litige administratif» vieux de cinq ans. En point de presse, le libéral Bob Rae s'est moqué de cette tentative de minimiser l'importance des accusations. «C'est la même réponse que donnerait Al Capone ou quelqu'un d'autre pour dire que ce n'est pas un problème sérieux!»

Le chef libéral croit que le respect des institutions démocratiques, dont la loi électorale fait partie, touche une corde sensible chez les Canadiens. Il promet d'apporter certaines réformes s'il est porté au pouvoir.

Il propose d'instaurer une période de questions hebdomadaire pendant laquelle ce sont les citoyens qui interrogeraient le gouvernement. Les questions seraient soumises en ligne et un tiers parti indépendant ferait la sélection. «Pas de

questions mises en scène, pas de questions planifiées. Je crois que cela enverrait un signal important aux Canadiens que nous sommes responsables», a dit M. Ignatieff en entrevue avec le site

iPolitics. Il promet aussi de restaurer le droit de parole des fonctionnaires et des diplomates qui sont désormais soumis à un strict système d'approbations.

M. Ignatieff estime que les Canadiens ne font pas confiance à M. Harper. «Ils pensent que cet homme considère comme autant d'obstacles toutes nos institutions qui assurent notre liberté. Il pense que la Charte des droits et libertés est un obstacle. Il pense que nos juges sont des obstacles. Il pense que les dénonciateurs sont des obstacles devant être réduits au silence. Il pense que le Parlement est une sorte de nuisance sans importance.»

Le NPD quant à lui fera débattre aujourd'hui une motion demandant la tenue d'un référendum spécial lors de la prochaine élection fédérale sur l'abolition du Sénat. La question serait rédigée par un Comité spécial pour l'amélioration des institutions démocratiques auquel siègeraient tous les partis.

Le Devoir

Le NPD lance à son tour des publicités

Un des messages reprend le thème du soutien aux aînés

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Ils gardent ouverte la porte à un appui au gouvernement Harper lors du prochain budget, mais les néodémocrates veulent aussi montrer qu'ils sont aussi prêts pour une campagne électorale: ils ont ainsi lancé hier trois publicités télévisées.

Deux de celles-ci visent les marchés ontarien et britannico-colombien, avec un message axé sur la délicate question de l'harmonisation des taxes de vente provinciale et fédérale. La publicité destinée au marché national reprend quant à elle quelques thèmes chers aux néodémocrates, notamment le soutien aux aînés.

La vidéo de 30 secondes s'ouvre sur le commentaire prétendument spontané d'une cliente de supermarché qui se demande si «c'est juste

[elle], ou bien ça ne fonctionne plus à Ottawa?». Jack Layton répond devant un immense drapeau canadien que «ça en a tout l'air».

Il dénonce les privilèges octroyés aux lobbyistes et aux sénateurs, alors que d'autres ont de la difficulté à payer leurs factures. M. Layton propose de mettre de côté les «jeux partisans» pour faire fonctionner le Parlement et obtenir des résultats. Les publicités du NPD sont pour l'instant uniquement en anglais: d'autres seront faites en français plus tard.

Les conservateurs ont aussi profité du retour au Parlement pour lancer deux nouvelles publicités, quelque six semaines après une première salve qui a fait beaucoup de bruit — à cause du ton négatif employé.

Une des deux publicités dévoilées hier reprend ce concept pour dénoncer les hausses

de taxes que souhaiterait imposer le chef libéral, Michael Ignatieff. C'est ainsi que les conservateurs qualifient la proposition des libéraux d'annuler les baisses d'impôt aux entreprises, une mesure évaluée à environ six milliards par année.

L'autre publicité — bilingue — est narrée par Stephen Harper. Le premier ministre y affirme que «nous sommes chanceux de vivre au Canada, un pays où le mérite compte plus que les privilèges». On le voit travailler dans son bureau, prononcer des discours, se recueillir devant des monuments, jouer du piano. Les plans d'insert montrent entre autres des avions Snowbirds déchirant le ciel bleu au-dessus de la Tour de la Paix à Ottawa.

Le Devoir

EN BREF

Intégration
des immigrants:
le Canada s'améliore

Toronto — Une importante étude internationale conclut que le Canada s'est amélioré dans l'intégration des immigrants à leur société d'accueil. Le Canada a progressé de deux rangs, jusqu'à la troisième place, depuis la dernière étude du genre. Il se retrouve derrière la Suède et le Portugal, sur un palmarès de 31 pays. L'étude a été publiée hier par le British Council et le Migration Policy Group, un groupe d'étude européen installé à Bruxelles.

Les auteurs expliquent la progression du Canada par les efforts gouvernementaux faits pour mieux reconnaître les compétences des travailleurs formés à l'étranger. L'étude montre cependant que même si Ottawa met en avant d'excellentes mesures d'intégration des immigrants, certaines améliorations restent encore à faire. La suppression du retard accumulé dans le processus de traitement des demandes d'immigration figure parmi les points à améliorer. — *La Presse canadienne*

Menace d'attentat à
la bombe chez Harper

Ottawa — La résidence officielle du premier ministre Stephen Harper a été la cible d'une menace d'attentat à la bombe, dans la nuit de dimanche à hier, à Ottawa. Plusieurs accusations ont été déposées contre

G20: McGuinty ne veut
pas d'enquête publique

Toronto — Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a

réitéré hier son refus de lancer une enquête publique sur les opérations policières effectuées dans le cadre du sommet du G20 de Toronto, en juin dernier. L'Association canadienne des libertés civiles a appelé à la tenue d'une enquête approfondie sur la répression violente des manifestants par la police pendant le sommet international. M. McGuinty a fait valoir que cinq enquêtes de moindre ampleur sont déjà en cours. Elles feront appel à plusieurs experts et présenteront des points de vue indépendants, a-t-il plaidé. Le premier ministre a reconnu avoir regardé certains enregistrements vidéo de la répression des manifestants qui ont émergé récemment, mais a refusé de les commenter. — *La Presse canadienne*

ACTUALITÉS

Québec investit 3,9 milliards dans le réseau routier de la province

800 infrastructures seront touchées par les travaux

ISABELLE PORTER

Québec — Encore cette année, le réseau routier fera l'objet d'investissements massifs avec pas moins de 3,9 milliards d'investissements. Un grand chantier qui risque de faire maugréer bien des automobilistes.

«La prochaine saison ne fera pas exception: on maintient la cadence!», a annoncé fièrement le ministre des Transports, Sam Hamad, en soulignant que tout avait été mis en œuvre pour limiter l'impact sur la circulation. «C'est comme une vieille maison. Ça fait 30-40 ans qu'elle est là. [...] C'est dérangeant, mais il faut qu'on passe par là.»

Au total, pas moins de 800 infrastructures seront touchées par les travaux, et ce, sur 2000 kilomètres de routes. Avec 3,9 milliards d'investissements, on injecte dans le réseau 300 millions de moins que l'an dernier, un écart attribuable à la fin de l'aide financière en provenance du gouvernement fédéral, a justifié le ministre, à Montréal. Malgré tout, c'est encore beaucoup plus que ce que le ministère réservait au réseau au début des années 2000, a-t-il précisé vers tard à Québec.

Une grande part des investissements sont destinés à des réparations et à l'entretien des routes (849 millions) et des structures (1,14 milliard). On consacre tout de même 1,17 milliard au développement du réseau, à l'ajout de nouvelles artères et de voies supplémentaires sur les autoroutes existantes.

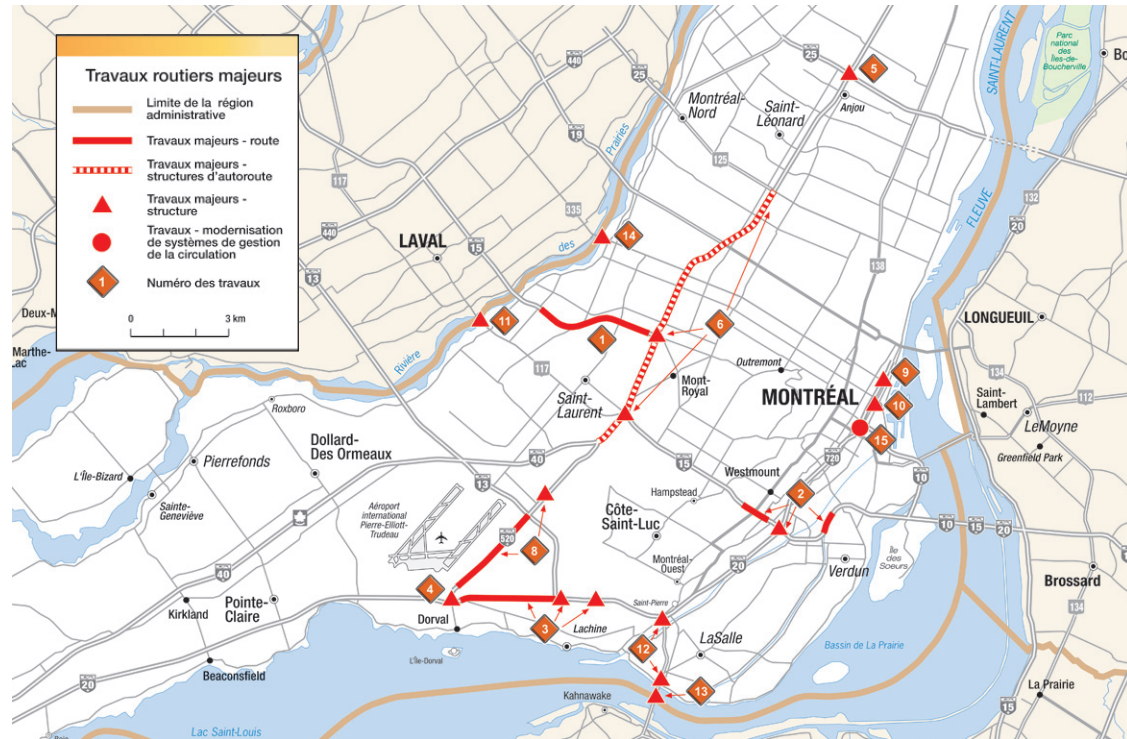
Lorsqu'on lui demande s'il ne favorise pas ainsi l'étalement urbain, le ministre répond que «la circulation a augmenté» depuis les années 1960 et qu'«il y a un besoin». On aurait tort, ajoute-t-il, d'opposer les automobilistes et le transport en commun. «Le transport en commun, c'est une bonne chose pour toutes sortes de raisons, mais, en même temps, il va toujours y avoir une femme monoparentale, une maman ou un papa qui, le matin, est obligé de prendre l'auto pour aller porter l'enfant puisque le transport en commun ne répond pas nécessairement au besoin.»

Parmi les grands projets routiers au Québec, on note le prolongement de l'autoroute 35 en Montérégie, de même que la 410 à Sherbrooke. Le réaménagement de l'échangeur Charest-Robert Bourassa à Québec sera poursuivi, de même que la construction de l'autoroute 85 dans le Bas-Saint-Laurent et de l'autoroute 73 dans la Beauce.

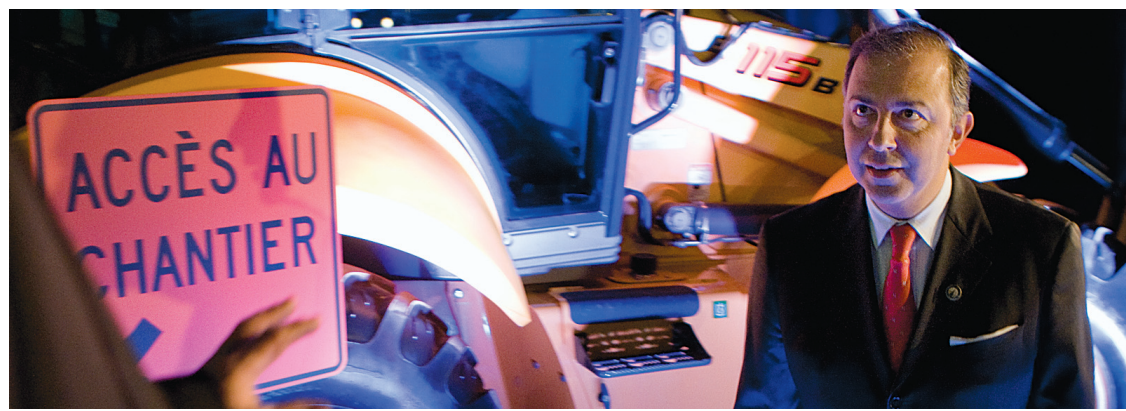
Ces investissements portent exclusivement sur les travaux et n'incluent pas toutes les études, tous les plans, et travaux d'ingénierie au programme du ministère pour 2011-2012, a-t-on expliqué.

Collusion?

Hier, la Fédération des chambres de commerce et l'Association des ingénieurs-conseils ont toutes les deux salué les nouveaux fonds injectés



Les travaux prévus dans la région de Montréal



Le ministre des Transports, Sam Hamad

dans le réseau. Or du côté du Parti québécois, on n'a pas manqué de rappeler les scandales qui ont secoué le secteur.

«Il est consternant de voir le ministre Hamad se pêter les bretelles comme il l'a fait aujourd'hui. Il n'y a rien de réjouissant à voir un ministre être fier d'annoncer que les Québécois vont voir un milliard de leurs taxes et impôts cette année se diriger directement dans les mains d'un système de collusion», a critiqué le député péquiste responsable des dossiers de transport, Nicolas Girard.

«Poussé dans les câbles depuis cinq ans, [le gouvernement Charest] a été forcé de créer une unité anti-collusion au sein même du ministère des Transports du Québec. C'est donc admettre que cela existe», a-t-il soutenu.

Le Devoir
Avec La Presse canadienne

■ Consultez les cartes des travaux par région sur le www.ledevoir.com

Qui est le premier premier ministre du Québec?

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le nom du premier premier ministre du Québec est inconnu de 94 % des Québécois. Information pour vous, lecteur: Pierre-Joseph-Olivier Chauveau le fut des débuts de la Confédération, en 1867, jusqu'à 1873.

C'est un sondage Léger Marketing commandé en décembre par la Coalition pour l'histoire (CPH) qui a mis au jour cette ignorance collective. Les résultats de l'enquête d'opinion seront présentés plus en détail aujourd'hui par la coalition en conférence de presse. Aucun choix de réponse n'était suggéré aux 1021 répondants de 18 ans et plus joints par la firme, ce qui rendait la question d'autant plus difficile, admet Robert Comeau, porte-parole de la Coalition, qui soutient que, malgré tout, on doit y voir un signe de plus du «piètre enseignement de l'histoire politique au Québec».



Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

Un autre membre de la CPH, Gilles Laporte, fait remarquer dans un texte obtenu par *Le Devoir* que plusieurs Québécois peuvent sans difficulté nommer le premier président des États-Unis — Washington — et le premier premier ministre canadien, John Macdonald.

Et les connaissances générales sur l'histoire politique du Québec ne sont pas appelées à progresser, s'inquiète-t-il, puisque «plusieurs études ont récemment démontré que le nouveau programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, adopté dans la foulée de l'approche par compétences et du Renouveau pédagogique, présentait de graves carences en ce qui a trait à la transmission de connaissances de base sur l'histoire de notre démocratie».

Le Devoir

EN BREF

La cigarette? Dégueu!

Pour prévenir le tabagisme chez les jeunes, le gouvernement du Québec a choisi de les dégouter de la cigarette. Dans sa nouvelle campagne de prévention contre le tabagisme, le ministère de la Santé et des Services sociaux cible les jeunes de 11 à 14 ans. Selon les études citées par le gouvernement, les adolescents sont initiés au tabac, en moyenne, à l'âge de 12,7 ans. D'une durée de onze semaines, la campagne a pour thème «Y a rien de plus dégueu qu'une cigarette». Des messages publicitaires humoristiques seront diffusés dans les médias traditionnels, au grand écran, sur le Web ainsi que dans les médias sociaux. — *La Presse canadienne*

LES PETITES ANNONCES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

695
AUTOMOBILES

VOLKSWAGEN JETTA VR6 GLS 2002.

Grise, mec A1, 135 000 km, automatique, Int cuir, Sièges chauffants, Chargeur 6 CD, A/C, Toit ouvrant, 4 pneus d'hiver, 6 300\$.
450 616-1758

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CDN - DECELLES - 5 1/2 neuf! sur 2 étages. Ensoleillé. Chauffage, eau ch., électros. Poss. garage. 1200\$. Mars. 514 276-0639

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAVAL, ST-VINCENT-DE-PAUL
Grand 4 1/2, ensol., porte-patio, vue sur rivière, idéal pour personne tranquille. Références. 650\$/mois. 450 664-4140

N.D.G. Monkland Village, rénovés, pelle-frigo, chauffé. 3 1/2-900\$, 4 1/2-1300\$. 514-483-3007

Près tunnel H-Lafontaine - 4 1/2 Bus à la porte. A/C., 4 électros. RENOVATION SUPÉRIEURE: céramique, plancher terrazo, 900\$. Poss. meublé 1000\$. Chauffage et éclairage. 514 945-1030

161
SOUS-LOCATION

WESTMOUNT - Mai à Déc.
Grand 3 1/2, ent. meublé. Accès direct métro. 1 850\$/m. paulinealbert@hotmail.com

167 MEUBLÉS

LAVAL - LONGUEUIL
Condo-hôtel, 3 1/2, 4 1/2 équipés. Au mois. 514 952-0087

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin. Sem/mois 514 272-1803

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

CONDO, Hollywood Floride
3 1/2, stationnement, ascenseur, piscine privée, à 5 minutes de la plage et casino. Pas d'animaux, non-fumeur. Pour avril. 1 500\$ US 514 231-1297

176 CHALET À LOUER

BORD DE MER-L'ISLET SUR MER
Condos à louer (ou à vendre) 418 607-0541 514 522-6229 www.oleblanchesurmer.com

LAC-BROME, beau condo, 3 c.a.c., 2 1/2 s/bains, foyer, accès ski de fond, près ski alpin. Disp. mois ou saison. Libre immédiatement. 514 694-9369

301 ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART à vendre www.oeuvresdart.ca

303
ANTIQUITÉS

A Vendre, unique en son genre, roue de bateau en acajou, centre de laiton comme le titanic. 48 po de diamètre, est neuve, 10,000\$. 450-743-2665.

307 LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHÉTÉ
Collection ou Accumulation. 514 775-8036

435 RESTAURANTS ET HÔTELLERIE

RESTAURANT BAROLO
cherche CHEF-CUISINIER 6 à 9 ans exp. cuisine gastronomique italienne. 35-40\$/sem. Salaire selon exp. 450 682-4509

440 SERVICES DOMESTIQUES

Recherche Nanny expér. bébés. Fiable, Responsable, 12\$/h déclaré incluant ménage, 7h- 19h. 5 j/sem Elisabeth 514-678-8924

508 SERVICES FINANCIERS

508 SERVICES FINANCIERS

MULTI-ASSURANCES.COM

- assurance hypothécaire
- assurance invalidité
- assurance vie
- maladie grave
- voyage

Obtenez une cotation en ligne. Le plus bas prix disponible en moins de 2 minutes! Comparez et économisez. Visitez www.multi-assurances.com

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. www.breton-savard.com 514 254-1447

508 SERVICES FINANCIERS

SP - la vie avec la sclérose en plaques.

508 SERVICES FINANCIERS

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénéficiaire et faites toute la différence.

508 SERVICES FINANCIERS

SP - la vie avec la sclérose en plaques.

508 SERVICES FINANCIERS

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénéficiaire et faites toute la différence.

faites les premiers pas (514) 939-0202 www.gortage.ca

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.

Faites un don
1-877-488-4222
www.ArmeeduSalut.ca

ARMEE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

ARMEE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

ARMEE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

ARMEE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

ARMEE DU SALUT

Un don d'espoir pour la vie

faites les premiers pas (514) 939-0202 www.gortage.ca

AVIS DE DÉCÈS

Dostaler, Gilles
1946-2011

À Montréal, le 26 février 2011, est décédé Gilles Dostaler.

Outre son épouse Marielle Cauchy et sa belle-fille Stéphanie Poirier-Cauchy (Alain Tremblay), il laisse dans le deuil son frère François, ses sœurs Hélène, Geneviève et Isabelle, ses neveux et nièces Maxime, Olivier, Camille, Alexandre, Gabrielle et Renaud, ainsi que sa belle-famille et ses nombreux amis.

La famille recevra parents et amis au salon

Alfred Dallaire
MEMORIA

1111, ave Laurier O., Outremont
www.memoria.ca 514 277.7778

Service de voituriers disponible
le vendredi 4 mars de 17h à 21h et le samedi 5 mars de 10h à 12h. Un hommage suivra sur place à midi.

La famille tient à remercier l'équipe du soutien à domicile du CLSC Saint-Louis-du-Parc (CSSS Jeanne-Mance) de même que le service d'oncologie de l'Hôpital Notre-Dame.

Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut du cancer de Montréal (ICM) seraient appréciés www.imc.qc.ca

GRATUIT!

À la famille éprouvée: Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

Demandez-le au: **514 525-5379**
necrologie@lememorial.com

Coopérative funéraire Brunet
632, de la Madone
Mont-Laurier, Qc J9L 1S9
819-623-6232

le mercredi 2 mars de 14h00 à 17h00, de 19h00 à 22h00 et jeudi à compter de 9h30.

Les funérailles seront célébrées jeudi à 11h00 à la Cathédrale de Mont-Laurier, suivies de l'inhumation au cimetière de Notre-Dame-De-Pontmain.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement seraient appréciés.

Pour message de sympathie: mtl@coopbrunet.com

Borduas, Pierre
1949-2011

À l'Institut neurologique de Montréal, le 27 février 2011, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Pierre Borduas, domicilié à Mont-Laurier. Il était le fils de feu Gilles Borduas et de feu Denise Dupont et était originaire de Saint-Hyacinthe.

Il laisse son épouse, Louise Picard, son fils, Olivier Picard-Borduas et son petit-fils, Alexis Borduas, sa sœur, Lise (Yvan Chagnon) de Saint-Césaire, son frère, Robert (Mariéne Auclair) de Longueuil.

Lui survivent aussi son beau-frère, Jean Picard de Miami, la seconde épouse de son père, Clarisse Fontaine-Borduas de Saint-Hyacinthe, les enfants de celle-ci, ses frères et sœur par alliance, néés Laurence, feu André (France Gingras) de Sherbrooke, Sylvie (feu Gérard Ouellet), François (Chantal Brodeur), Marcel (Ruth Heller) et Benoît de Saint-Hyacinthe; son oncle et parrain, André Borduas (Jeannette Blain) de Québec, sa filleule Catherine Chagnon de Montréal, ainsi que des cousins, cousines, neveux et nièces et autres parents et amis.

Pierre Borduas fut journaliste dans différents hebdomadaires durant quelque dix ans avant de devenir agent d'information et de recherche à la Corporation du comté de Labelle en 1979, organisme qui deviendra la MRC d'Antoine-Labelle à partir de 1983. Il fut le premier secrétaire-trésorier et directeur général de cette MRC basée à Mont-Laurier, poste qu'il a occupé de 1983 jusqu'à sa retraite en 2009. Peu avant son décès, il avait accepté un poste à titre partiel de directeur administratif de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec (ADGMRCQ) organisme qu'il avait présidé de 1989 à 1992.

M. Borduas sera exposé à la:

Coopérative funéraire Brunet
632, de la Madone
Mont-Laurier, Qc J9L 1S9
819-623-6232

le mercredi 2 mars de 14h00 à 17h00, de 19h00 à 22h00 et jeudi à compter de 9h30.

Les funérailles seront célébrées jeudi à 11h00 à la Cathédrale de Mont-Laurier, suivies de l'inhumation au cimetière de Notre-Dame-De-Pontmain.

Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement seraient appréciés.

Pour message de sympathie: mtl@coopbrunet.com

faites les premiers pas (514) 939-0202 www.gortage.ca

PORTAGE
Pour votre sécurité

ACTUALITÉS

Le Barreau du Québec est accusé de laxisme

La plaignante allègue que l'organisme a mis 17 ans avant de sanctionner le comportement abusif d'un avocat

BRIAN MYLES

Le Barreau du Québec fait l'objet d'une poursuite en dommages de 600 000 \$ pour avoir fait preuve de laxisme allégué, en mettant 17 ans avant de sanctionner le comportement abusif d'un avocat.

Dolia Ivanov, vice-présidente de la compagnie d'investissement Pliska, réclame du Barreau le remboursement de frais d'avocats totalisant 500 000 \$ et des dommages moraux de 50 000 \$ pour elle-même et une actionnaire de sa compagnie, Maria Gelev.

Mme Ivanov a déposé une plainte au syndicat du Barreau contre son ancien avocat, André Simard, en mars 1991, après s'être rendu compte qu'il était en conflit d'intérêts.

Or, le Barreau a attendu jusqu'en février 2007 pour tenter des démarches contre l'avocat fautif. En août 2008, André Simard a été reconnu coupable de s'être placé en situation de conflit d'intérêts par le Conseil de discipline du Barreau. Il a été éclopé d'une amende de 3000 \$.

«Je reproche au Barreau de ne pas être intervenu en temps opportun pour éviter un abus de procédures de mon ancien avocat, a témoigné hier Mme Ivanov, au début du procès. Je reproche au Barreau d'avoir fait ce qu'il avait à faire 17 ans plus tard.»

L'affaire se décline en de multiples épisodes.

De 1988 à 1990, Pliska était représentée par André Simard, du cabinet Guy&Gilbert, dans une poursuite contre Lavalin.

En 1989, sur recommandation de M^e Simard, Pliska a pris contact avec le groupe Tiramani pour une association dans un projet immobilier. Des représentants de Tiramani figuraient parmi les premiers clients de M^e Simard.

Malheureusement, le projet a avorté pour laisser place à une guérilla judiciaire entre Pliska et Tiramani. M^e Simard a choisi de représenter Tiramani.

À partir de mars 1991, Mme Ivanov a insisté de façon régulière auprès du syndicat du Barreau pour qu'il enquête sur le comportement de M^e Simard, mais sans succès. C'est seulement lorsque tous les litiges entre Mme Ivanov et son

ancien avocat eurent été réglés que le Barreau est finalement passé à l'action.

Dans sa poursuite, Dolia Ivanov reproche au Barreau de ne pas être intervenu en temps opportun, et d'avoir facilité un abus de procédure de son ancien avocat en raison de son long mutisme. À ses yeux, le Barreau a manqué à sa mission fondamentale de protection du public.

Dolia Ivanov et Maria Gelev ont déjà eu gain de cause au civil contre Tiramani, M^e Simard et ses anciens associés de Guy&Gilbert. En 2004, la Cour supérieure a accordé aux deux femmes et à Pliska des dommages de 1,1 million de dollars.

Dans son jugement, le juge Nicole Morneau a reconnu que M^e Simard et son associé chez Guy&Gilbert (Maurice Régulier) s'étaient placés en conflit d'intérêts et qu'ils s'étaient acharnés sur les représentants de Pliska. «Le tribunal comprend la peine et la révolte de deux femmes trahies par leur avocat au profit de leur ancien associé. L'acharnement et la méchanceté dont ont fait preuve ces derniers n'étaient pas mérités. Leur mauvaise foi est évidente», a tranché le juge Morneau.

Les parties avaient finalement réglé le litige à l'amiable au lieu de poursuivre la bataille en Cour d'appel.

Le Devoir

Aux yeux de Dolia Ivanov, le Barreau a manqué à sa mission fondamentale de protection du public

Les conflits armés minent l'éducation de 28 millions d'enfants

LISA-MARIE GERVAIS

Sur 67 millions d'enfants non scolarisés dans le monde, 28 millions (42 %) vivent dans des pays pauvres touchés par un conflit. C'est l'une des importantes conclusions du Rapport mondial 2011 de suivi sur l'éducation pour tous de l'UNESCO paru aujourd'hui, qui s'est penché sur la question de l'éducation dans les pays en guerre.

Les conflits armés, faut-il le rappeler, sont des facteurs aggravants pour l'éducation. Mais dans son rapport, l'UNESCO l'illustre en chiffres en montrant, par exemple, que les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire sont inférieurs de près d'un tiers dans les pays touchés par un conflit à ce qu'ils sont dans les autres pays en développement. Ce sont les filles qui, sans surprise, connaissent les retards de scolarisation les plus marqués.

Le rapport détermine quelques causes des retards de scolarisation dans les pays en guerre. Ceux-ci ne peuvent notamment pas assurer la protection des enfants ni offrir un soutien suffisant aux familles pour que les enfants puissent se consacrer à l'étude plutôt qu'à travailler. Sans compter le fait qu'en rai-



SHAH MARAI AGENCE FRANCE-PRESSE

Les taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire sont inférieurs de près d'un tiers dans les pays touchés par un conflit — comme l'Afghanistan — à ce qu'ils sont dans les autres pays en développement.

son des viols et des agressions qui sont monnaie courante dans un conflit, les enfants traumatisés ne sont pas aptes à aller à l'école.

Le rapport s'est également at-

fit des dépenses militaires. Sur le lot des pays en développement, vingt et un pays — le Tchad et le Burundi en tête — ont dépensé plus pour leur armée que pour leurs écoles.

Les pays riches ne sont pas exempts de responsabilité, affirme la directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. S'ils consacraient le montant de leurs dépenses militaires sur six jours à l'éducation, les objectifs de l'UNESCO — qui a besoin de 16 milliards — seraient atteints.

Une lueur d'espoir malgré tout: un grand nombre de pays parmi les plus pauvres au monde ont néanmoins accru leur investissement en matière d'éducation. Depuis 1999, les pays à faible revenu, pris dans leur ensemble, ont fait passer de 2,9 % à 3,8 % la part du revenu national consacrée à l'éducation.

Une bonne nouvelle lorsque l'on constate que l'aide internationale aux pays en voie de développement ne privilégie pas nécessairement l'éducation. En 2009, l'aide humanitaire destinée à l'éducation s'élevait à environ 2 % du total de l'aide humanitaire.

Le Devoir

SCIENCE

Guérir les chevaux grâce aux cellules souches

Une étude québécoise va aider la recherche en médecine régénérative chez l'humain

MÉLISSA GUILLEMETTE

Des chercheurs de Saint-Hyacinthe et de Toronto sont arrivés à créer des cellules souches capables de produire tous les tissus des chevaux, et promettent que leurs recherches aideront un jour les humains à guérir leurs os brisés, leurs tendons déchirés ou l'arthrite.

Les cellules souches pluripotentes induites représentent une nouvelle façon de créer des cellules souches sans utiliser un embryon, un usage qui soulève des questions éthiques importantes dans le cas de l'humain. Si des chercheurs ont déjà réussi à en produire à partir de cellules adultes humaines en 2007, on ne peut encore les implanter chez une personne pour tester leur capacité à recréer des tissus. «On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez

des modèles autres», explique le professeur Lawrence Smith, de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, situé à Saint-Hyacinthe.

C'est justement ce à quoi son équipe travaille, avec des cher-

cheurs de l'Hôpital Mount Sinai de Toronto. Il y a bien de la recherche du genre faite sur des souris, mais les chevaux sont beaucoup plus similaires aux hommes.

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

teurs de l'Hôpital Mount Sinai de Toronto. Il y a bien de la recherche du genre faite sur des souris, mais les chevaux sont beaucoup plus similaires aux hommes.

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

«On ne peut pas les tester chez les humains avant d'avoir fait des tests chez des modèles autres»

Le Devoir

EN BREF

Saguenay: des citoyens dissidents lancent une vidéo

Une vidéo circulant sur le site de partage YouTube donne la parole à des citoyens de Saguenay opposés à la prière au conseil municipal de leur ville. Alors que le maire Jean Tremblay a indiqué hier avoir amassé 115 000 \$ en 10 jours pour sa lutte juridique pour la conservation de cette tradition catholique, des citoyens manifestent leur désaccord en 1 minute 30 dans la vidéo intitulée «Pas en mon nom». Le collectif Citoyens pour la démocratie à Saguenay et reproche au maire d'avoir dit dans les médias que la majorité de la population le soutenait. «Jean Tremblay, ton opinion, c'est ton opinion. Ce n'est pas celle des autres», dit une citoyenne. «Quand il dit "nous", il parle pas pour moi, il parle pas pour ma famille, il parle pas pour ceux-là qui se sont battus pour le Québec», ajoute un autre des 17 citoyens à défiler à l'écran. «C'est pas vrai qu'on est des mous.» La vidéo invite finalement les résidents de Saguenay à se rendre au prochain conseil municipal de la municipalité, lundi. Dans un communiqué de presse diffusé par le collectif hier, on indique que «Jean Tremblay interprète maladroïtement le jugement qui a été rendu [par le Tribunal des droits de la personne]. Nous

considérons qu'il en fait un débat politique en véhiculant ses idées personnelles qui sont de nature à exacerber inutilement des tensions identitaires dans notre société.» — Le Devoir

Don d'organes: le Registre national est en vigueur

Québec — Après l'avoir promis en décembre 2010, le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé hier que le Registre national des consentements au don d'organes et de tissus était désormais en vigueur. Ce registre de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) doit faciliter les démarches qui doivent conduire à un éventuel prélèvement. De cette manière, en présence d'un donneur potentiel, le directeur des services professionnels d'un établissement pourra vérifier plus efficacement s'il existe ou non un consentement. Dans les faits, lors du renouvellement de la carte d'assurance maladie, chaque personne recevra également un formulaire de consentement, à remplir. En dehors de cette période de renouvellement, les personnes qui le désirent pourront contacter la RAMQ afin d'exprimer leur volonté d'autoriser des prélèvements, après leur décès, à des fins de greffe. — La Presse canadienne

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

LE DEVOIR TOURS CHANTECLERC
Libre de penser la qualité à tous prix

CONCOURS ESCAPADES EN BELGIQUE

En collaboration avec AIR CANADA

Office de Promotion du Tourisme Wallonie - Bruxelles

Gagnez un voyage pour 2 en Belgique
Vol aller/retour, transferts
2 nuits en café-couette à Bruxelles
Transport en train aller/retour pour la Wallonie
2 nuits en Wallonie - hôtellerie régulière
2 nuits à Bruxelles - hôtellerie régulière
Visite de la maison des maîtres chocolatiers à Bruxelles

Pour participer au concours, remplissez le formulaire en ligne et répondez à la question.
www.ledevoir.com/concours
D'une valeur de 3800\$

www.tourschanteclerc.com www.ledevoir.com/concours www.belgique-tourisme.qc.ca

ÉDITORIAL

Pacte pour l'emploi

Trêve de démagogie!

Une fausse manchette diffusée la semaine dernière par un groupe de presse et reprise par des commentateurs peu scrupuleux affirmait que «malgré 1,5 milliard, le Pacte pour l'emploi est un échec». Forcée de réagir, la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Julie Boulet, n'a réussi à convaincre personne. Qu'attend-on pour accompagner les programmes d'un processus d'évaluation systématique qui permettrait au moins de savoir si l'argent est bien dépensé?

L

e Pacte pour l'emploi lancé en mars 2008 fait partie de ces nombreux programmes à propos desquels il est impossible de dire s'ils atteignent leur cible ou non. Doté d'un budget de près d'un milliard, dont la moitié devait provenir des entreprises, il a été bonifié d'un autre demi-milliard au moment de la crise, en 2009, la plus grande partie provenant cette fois du plan fédéral de lutte contre la récession.

D'entrée de jeu, une question: les entreprises ont-elles vraiment contribué à hauteur d'un demi-milliard? Si oui, sous quelle forme?

Lors du lancement du plan, le premier ministre Charest et son ministre responsable du temps, Sam Hamad, avaient insisté sur un détail plus spectaculaire destiné à prouver que les libéraux pouvaient faire mieux que les adéquistes: remettre 50 000 assistés sociaux au travail en versant un supplément à ceux qui accepteraient un emploi au salaire minimum, une formation ou un stage.

Le hic, c'est que l'essentiel du Pacte pour l'emploi, et du budget, ne s'adressait pas du tout à cette catégorie de prestataires, mais à tous ces gens qui veulent travailler et qui rencontrent des difficultés particulières, tels les immigrants, les personnes handicapées et les plus de 55 ans mis à pied.

Un autre volet important du programme s'adressait aux entreprises soucieuses d'améliorer la formation de leurs employés, puis, en 2009, au moment de la récession, l'intervention financière d'Ottawa a même permis de compléter le salaire de milliers de travailleurs pour éviter leur mise à pied.

Evidemment, même très coûteux, ces services frappent moins l'imagination que la promesse de faire travailler des assistés sociaux.

C'est pourtant ce seul aspect du programme qui, aujourd'hui, fait dire à certains que le Pacte est un échec puisqu'il n'y a que 3000 assistés sociaux de moins qu'en 2008 au lieu des 50 000 prévus.

Quiconque se rappelle les récessions précédentes sait que le nombre d'assistés sociaux grimpe chaque fois d'au moins 100 000 pour ne redescendre que très lentement par la suite. Cette fois, il y aurait 3000 personnes de moins sur la liste après la récession qu'avant?

Donnée plus spectaculaire encore, 794 000 personnes vivaient de l'aide sociale à la fin des années quatre-vingt-dix au Québec, et elles ne sont plus que 484 000 aujourd'hui, malgré la récession. Alors, où est le problème?

Malheureusement pour le gouvernement, il est impossible d'établir un lien quelconque entre son Pacte pour l'emploi et le nombre d'assistés sociaux puisque la grande responsable est la conjoncture économique.

Voilà une bonne raison pour demander que l'on accompagne tout nouveau programme d'une évaluation systématique. Lors de l'annonce du Pacte pour l'emploi, en mars 2008, le ministre Hamad avait promis qu'une telle évaluation serait produite 18 mois plus tard. Si tel fut le cas, qu'attend-on pour la rendre publique? Craindrait-on ses conclusions, preuves à l'appui cette fois?

Remaniement en France

Président hors jeu

Dans la France de Nicolas Sarkozy, un changement de personnel n'attend pas l'autre. Après le remaniement ministériel de novembre dernier, voilà que le président de la République vient d'orchestrer la quatrième reformation de l'équipe gouvernementale en moins d'un an. À la suite de couacs et de fiascos sur le front de la politique étrangère, le chef de l'exécutif a renvoyé Michèle Alliot-Marie pour mieux la remplacer par Alain Juppé. Le sulfureux Gérard Longuet succède à ce dernier à la Défense alors que Claude Guéant, l'homme de l'ombre, le cerveau du président, pour reprendre le surnom fréquemment employé, est parachuté au ministère de l'Intérieur où il remplace Brice Hortefeux, condamné pour propos racistes.

Ce dixième jeu de chaises musicales depuis qu'il s'est installé à l'Élysée en 2007, Sarkozy l'a justifié en brandissant les bouleversements politiques qui ont cours au sud de la Méditerranée. L'amplitude de ces derniers étant ce que l'on sait, il fallait à son avis modifier le profil du gouvernement. Autrement dit, Sarkozy a tenté de camoufler les quiproquos franco-français par les aspirations légitimes des Tunisiens, des Égyptiens, des Libyens et des autres citoyens du monde arabe.

À lire et à écouter les réactions des Français, son message est mal passé. Pas une fois il n'a nommé Alliot-Marie. Mais chacun sait que les errements à répétition de cette dernière avaient rendu inaudible la «voix» de la France. Chacun avait noté que la première délégation officielle ayant posé le pied sur une Tunisie débarrassée de Ben Ali était conduite par la ministre des... Finances! Tout cela pour dire que la prolongation du feuilleton des remaniements découle des gaffes politiques et éthiques de personnalités politiques en vue.

Dans cette histoire, il y a un gagnant et des perdants. Le premier s'appelle Alain Juppé. Il reprend le portefeuille des Affaires étrangères — il en fut le titulaire de 1993 à 1995 —, à ses conditions. Lesquelles? Il n'est plus question que les conseillers de Sarkozy s'invitent dans la gestion de la politique internationale comme ce fut le cas depuis 2007. Juppé ne voulait pas être un ministre entre parenthèses? Sarkozy, le président de la rupture avec Chirac, donne satisfaction au dauphin, au favori de l'ex-président.

Les perdants se nomment François Fillon et les élus de la majorité. Après avoir avalé bien des couleuvres guidées par Sarko l'hyper-président pendant trois ans, Fillon, au lendemain de sa reconduction en novembre dernier, avait été sacré hyper-premier ministre. Ce temps est passé. Fillon est diminué. Quant aux élus de l'UMP, il n'a échappé à personne que, plongés dans la campagne des élections cantonales qui auront lieu à la fin du mois, ils tiennent Sarkozy à distance. Dans son édition d'hier, le journal *Le Monde* rapportait ces propos de Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale: «Vous voulez savoir ce que pensent les élus de terrain? Eh bien, que tout cela est calamiteux.» Tout cela est à l'image du président.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

LE MINISTRE ARCAND ET LE RAPPORT DU BAPE...



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

L E T T R E S

Godin, le film: un puissant antidote à la pensée Legault

Quand, en 1986-1987, Pierre Marc Johnson cafouillait avec son «*affirmation nationale*», c'est Gérard Godin qui a sonné la charge aboutissant, dans les jours suivant le décès de René Lévesque, à la démission de Pierre Marc Johnson et au retour en politique de Jacques Parizeau. Aujourd'hui, près de 25 ans plus tard, c'est à titre posthume que Gérard Godin, par l'entremise de l'excellent film portant son nom du réalisateur Simon Beaulieu, nous fournit le meilleur antidote contre la pensée de François Legault, qui, faut-il le rappeler, appuyait Pierre Marc Johnson en 1987.

En ces jours où l'on parle de courage et de gens qui se renient et qui renient leurs convictions, le film *Godin* arrive à point nommé. Quelle confiance démontre Godin dans le peuple québécois quand, devant une foule nombreuse, il proclame, «*sans vous, je ne suis rien. Avec vous, nous pouvons tout!*» Et de se rappeler comment il a sonné la charge contre Pierre Marc Johnson: assez, c'est assez, disait-il, les REA, les REER, les MBA — un peu de peu de contenu s'il vous plaît.

Quelle leçon de courage de le voir se battre avec conviction pour l'indépendance malgré une maladie affligeante jusqu'aux derniers jours de sa vie! Quel effet tonique de le voir refuser le cynisme politique ambiant et de garder vivants les rêves d'un peuple, plutôt que de succomber au cynisme et de mettre les rêves de côté — tout en demandant à tout le peuple de faire pareil —, car, semble-t-il, seulement 45 % seraient prêts à voter pour l'indépendance.

Une chance que les Godin, Lévesque, Laurin, Parizeau, Bourgault n'ont jamais raisonné comme le fait François Legault, eux qui ont gardé le cap alors que le peuple québécois était bien moins gagné à la cause qu'aujourd'hui.

Merci à Gérard Godin et au réalisateur Simon Beaulieu de nous le rappeler avec brio.

Robin Philpot

Le 27 février 2011

Journal de Montréal

À la suite du règlement du conflit de travail au *Journal de Montréal*, nous sommes en droit de nous poser quelques questions. Au moment du déclenchement du conflit, il y avait 253 postes syndiqués. Or, dorénavant, il n'y aura que 62 postes syndiqués. C'est incroyable. La technologie disponible sur le marché n'a pas changé tant que ça en deux ans. Il y a sûrement d'autres raisons, lesquelles? Force est de constater que le syndicat a totalement surévalu son rapport de force. Cela devrait faire réfléchir les employés des autres organisations qui pourraient faire face à des demandes analogues de leur employeur au cours des prochaines années. Le réalisme économique commence-t-il enfin à s'implanter au Québec? Par ailleurs, il est possible que *Rue Frontenac* poursuive ses activités. Il sera intéressant de connaître les conditions de travail de leurs employés. Il n'est pas impossible que nous nous retrouvions avec un journal populiste plutôt de droite, *Le Journal de Montréal*, dont les employés syndiqués auront encore de belles conditions de travail grâce à la CSN et un autre média, *Rue Frontenac*, véhiculant

des idées plus à gauche, mais dont les employés auront des conditions de travail moins généreuses, et ce, afin de permettre la rentabilité de la nouvelle entreprise. Quel paradoxe!

Pierre Tremblay

Montréal, le 27 février 2011

François Legault et la langue française

François Legault a raison de placer l'éducation en tête de liste de ses préoccupations. Il aura alors la possibilité de s'inscrire à des cours de rattrapage de français, une langue qu'il massacre à profusion. En quelques minutes, à une émission de grande écoute de la télévision canadienne, il a enfilé un chapelet de perles à faire rougir de honte un élève de l'enseignement primaire Solécismes, pléonasmes, barbarismes, impropriétés, anglicismes, liaisons dangereuses, pluriels singuliers, ont défilé à une telle cadence que les auditeurs en ont perdu leur français: «*Ce qu'on se rend compte; ce qu'on a besoin; deux alternatives; il faut être conséquent; vingt zécoles; faire face à la compétition; la première priorité; les zargents; les gens sont SE joindre; prenez par exemple...*»

Boileau, au secours!

«*Il est certains esprits dont les sombres pensées*
«*Sont d'un nuage épais toujours embarrassées; Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément.*»

Yves Michaud

Ancien député à l'Assemblée nationale

Le 28 février 2011

LIBRE OPINION

Jean-Marc Léger

Visionnaire et bâtisseur de la francophonie

MICHEL GUILLOU

MICHEL GERVAIS

Présidents d'honneur de l'AUPELF

Antoine Robitaille a, dans ces colonnes, rappelé l'œuvre «colossale» de Jean-Marc Léger au service de l'idée francophone, et tout particulièrement de la construction de la francophonie multilatérale des États et gouvernements. Indépendantiste pour son pays, formidable lanceur et «concrétisateur» d'idées au service d'un engagement clair, solide en faveur de la langue française et de la solidarité francophone, il n'a jamais cessé d'agir en ce sens.

Aux côtés des Senghor, Bourguiba, Djiori et Sihanouk qui, au niveau des chefs d'État, mènent combat, au cœur du foisonnement associatif pré- et post-indépendances africaines qui porte en lui le rassemblement francophone, il milite, dès 1953, pour cette construction et lance l'Union culturelle française. C'était, comme il l'écrit dans *Le Temps dissipé* (Hurtubise), «*la francophonie avant la lettre*».

Mais si la naissance de la francophonie politique, celle des États, sera d'un accouchement difficile et lent qui ne s'achèvera qu'en 2006 au Sommet de Bucarest, il y a un champ d'action où tout ira très vite du fait de Jean-Marc Léger: c'est celui de l'université.

Cette partie de son œuvre est essentielle par son importance, car Jean-Marc Léger est indiscutablement à l'origine de la francopho-

nie universitaire. De plus, elle caractérise parfaitement l'homme dans sa double dimension de visionnaire et de bâtisseur. C'est ainsi qu'il crée, le 13 septembre 1961 à Montréal, avec André Bachand, compagnon de toujours, alors directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), devenue en 1998 l'Agence universitaire de la Francophonie, aujourd'hui le plus grand réseau universitaire au monde.

Trente-cinq universités manifestent à Montréal leur volonté d'établir des relations étroites en matière de coopération et d'échanges entre universités francophones. Pour ce faire, Jean-Marc Léger a su obtenir le soutien de Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université de Montréal, du Français Robert Mallet et du Marocain Mohammed El Fasi. Il sera le premier secrétaire général de l'AUPELF jusqu'à son départ à Bruxelles en 1978 comme délégué général du Québec.

La réussite est rapide. L'AUPELF voit le nombre de ses membres augmenter sans cesse. Ce succès, elle le doit à l'énergie déployée par ses fondateurs qui mettent en place un projet innovant, mobilisateur et cohérent. Pendant ces années, Jean-Marc Léger va littéralement inventer la coopération universitaire en langue française. Dès sa création, l'AUPELF prend le virage de l'interculturalité en introduisant l'adverbe «partiellement», qui lui a permis d'accueillir des uni-

versités non exclusivement francophones. Jean-Marc Léger veille à ce que, forte de sa diversité, l'association s'attache à mettre en œuvre le principe du dialogue des cultures.

Avec lui, elle se veut non seulement un lieu de rencontre et d'échanges entre responsables universitaires, mais aussi une structure opérationnelle, utile à ses membres. Elle crée en 1967 le Fonds international de coopération universitaire où se retrouvent bailleurs de fonds publics et privés et qui préfigure le mandat actuel de l'Agence universitaire de la francophonie comme opérateur des Sommets francophones.

Très vite, Jean-Marc Léger régionalise et délocalise l'AUPELF en ouvrant un bureau à Paris en 1965 et à Dakar en 1974. Il crée la première Conférence francophone régionale de recteurs, celle d'Afrique, et invente la coopération Sud-Sud en finançant les mobilités interuniversitaires des enseignants des universités africaines. S'ouvrant progressivement à tous les établissements universitaires, l'AUPELF amorce, par ailleurs, un rapprochement avec les différents départements d'études françaises sous l'impulsion de Michel Tétu. (...) «*Son AUPELF*» est forte aujourd'hui de 9 bureaux régionaux, de 66 implantations à travers le monde francophone et de plus de 750 établissements membres.

La francophonie universitaire vient de perdre le plus éminent de ses bâtisseurs.

IDÉES

Coalition pour l'avenir du Québec

L'impasse Legault-Sirois

GILBERT PAQUETTE

Président des intellectuels (les) pour la souveraineté (IPSO)

La Coalition pour l'avenir du Québec, lancée la semaine dernière par François Legault et Charles Sirois, nous mène à une impasse en niant la nécessité et l'urgence de nous libérer de la dépendance politique actuelle du Québec.

Les cofondateurs de la Coalition évaluent que «la société québécoise a perdu ses repères et la confiance en elle-même». Ils attribuent cette situation à «notre incapacité à trouver une solution rassembleuse à la question nationale, [...] notre société demeurant marquée par cette fracture qui nous affaiblit collectivement». Constatant l'impasse dans laquelle se trouve la question nationale — «ni un renouvellement constitutionnel qui satisfierait une majorité de Québécois ni la souveraineté n'advieront dans un avenir prévisible» —, les cofondateurs décident d'ignorer la question comme si elle n'avait pas d'impact sur le progrès de notre société, notamment sur la qualité des services d'éducation et de santé.

Autrement dit, régler la question nationale est trop difficile, oublions cela et attaquons-nous à nos problèmes de société avec les moyens et dans le cadre que nous laisse le régime canadien. Voilà une attitude qui fait penser à des dirigeants de succursales dont la maison mère a d'autres priorités (le pétrole, l'armement, la loi et l'ordre...), mais nous laisse un peu d'argent de poche pour autre chose.

Les moyens d'un Québec souverain

Cette cécité face à l'urgence de régler la question nationale n'étonne pas de la part de fédéralistes comme Charles Sirois,



François Legault et Charles Sirois, de la Coalition pour l'avenir du Québec. Éliminant la souveraineté de l'écran radar, MM. Legault et Sirois, dans l'optique provinciale qui est désormais la leur, écartent toute analyse de l'autre moitié de nos moyens collectifs: le budget fédéral.

qui répètent depuis des années, à défaut d'autres arguments, qu'il faut «s'occuper des vraies affaires», que la «souveraineté est une obsession péquiste», que la «souveraineté nous divise». Elle étonne davantage d'un François Legault, qui, il y a quelques années, dans l'avant-propos de son étude des finances d'un Québec souverain affirmait: «Alors que la situation financière de la province de Québec restera très précaire et forcera les gouvernements qui la dirigent à faire d'importantes compressions budgétaires qui affecteront la qualité des services publics, un Québec souverain disposera au contraire d'une importante marge de manœuvre financière qu'il pourra utiliser notamment pour faire de l'éducation une véritable priorité, maintenir la qualité des soins de

santé, mieux protéger son environnement et réduire sa dette.»

Bien sûr, il y a eu depuis la crise financière, laquelle a créé des déficits importants aux deux niveaux de gouvernement, mais il n'en demeure pas moins que les dépenses gouvernementales au Québec, notamment de santé et d'éducation, croissent plus vite que les revenus, alors qu'au palier fédéral, la situation inverse continue à prévaloir. C'est ce que l'on appelle le «déséquilibre fiscal».

Changements financiers

Oublions pour le moment l'argument central de l'élan que donnerait au Québec son accession à la liberté et à la dignité d'un État indépendant complet, pour ne regarder que l'aspect financier de notre dépendance politique et budgétaire actuelle.

Selon les études du comité-conseil auprès du ministre des Finances Raymond Bachand, un comité «lucide» soit dit en passant, on passerait d'un déficit du Québec de près de 5 milliards en 2009-2010 à plus de 11 milliards en 2013-2014.

Le comité postule que les changements démographiques entraîneront une baisse des revenus du gouvernement du Québec, la croissance économique passant de 2,2 % à 1,4 % en fin de période. En conclusion, la trajectoire actuelle des finances publiques nous mènera à une diminution draconienne des dépenses gouvernementales et à une augmentation des tarifs sans précédent. Que pourrait faire une équipe Legault-Sirois devant cette situation, si ce n'est gérer le budget collectif en mode décroissance sans le

moindre projet collectif à l'horizon? Drôle de façon de contrôler l'impuissance et la morosité!

Marge de manœuvre

Éliminant la souveraineté de l'écran radar, MM. Legault et Sirois, dans l'optique provinciale qui est désormais la leur, écartent toute analyse de l'autre moitié de nos moyens collectifs: le budget fédéral. S'il y a une chose qu'a démontrée la crise budgétaire actuelle, c'est l'importance de l'État. Sans l'État et ses investissements massifs pour renflouer l'économie, nous allions vers la catastrophe. L'unité et la cohérence de l'action de l'État pour catalyser les moyens d'une société sont primordiales. Un État souverain ayant le double du budget de la province de Québec aurait une marge de ma-

nœuvre plus grande pour faire face aux crises budgétaires et aux développements en éducation, en santé et ailleurs.

La duplication des services entre les deux paliers de gouvernements, source de dépenses inutiles et incohérentes, était évaluée à 2,7 milliards par an dans le rapport Legault de 2005 sur la base des chiffres de 1994-1995. Elle s'élève probablement autour de 4 milliards maintenant. Par ailleurs, le comité Léonard du Bloc québécois a répertorié quelque 2 milliards de dollars de compressions possibles dans notre part du budget fédéral annuel. Un Québec souverain pourrait aussi réduire les 490 milliards de dollars projetés dans la défense au cours des 20 prochaines années par le gouvernement Harper, la part du Québec revenant à quelque 5 milliards par année. Les avantages accordés aux pétrolières de l'ouest ajouteraient d'autres milliards d'économies dont la liste pourrait s'allonger.

Oui, le rapatriement de nos impôts et de nos ressources financières au Québec est essentiel à la réalisation de tout programme d'avenir. Ce rapatriement est impossible sans la souveraineté. Or, François Legault se définit comme n'étant plus souverainiste, c'est-à-dire «quelqu'un qui travaille à faire arriver la souveraineté du Québec». Il ne nous offre, avec son nouveau collègue, rien d'autre qu'une impasse, la même où sont bloqués tous ceux qui aspirent à faire progresser le Québec.

Or la solution de la question nationale est à portée de main, contrairement à l'évaluation défaitiste de M. Legault. Elle ne dépend que de notre capacité à faire arriver ce moment majoritaire qui nous donnera un pays. En refusant d'y travailler concrètement, M. Legault se situe à contre-courant de la détermination nouvelle des partis et des mouvements indépendantistes. Là se trouve la véritable Coalition pour l'avenir du Québec.

Sommet Génération d'idées

Une génération Y en mouvement

PAUL SAINT-PIERRE PLAMONDON

Au nom du comité exécutif de Génération d'idées

A une époque politique du Québec où rien n'inspire, où la notion de service public est enterrée par le repli sur soi, la corruption et le défaitisme et où l'on taxe la relève de ne pas être intéressée par l'avenir de sa collectivité, 400 jeunes de 20 à 35 ans des quatre coins du Québec se sont rencontrés à la fin du mois de novembre dernier pour «parler politique» dans le cadre du premier Sommet Génération d'idées. L'initiative est entièrement non partisane et indépendante, et Génération d'idées tient à préciser en ce sens qu'elle n'entretient aucune collaboration ou affiliation, présente ou à venir, avec quelque parti ou mouvement politique que ce soit.

Les participants avaient pour mission de s'entendre sur deux pistes de solutions fonctionnelles et de les proposer publiquement à la plénière tenue au dernier jour du Sommet. Quelques consensus se sont dégagés au terme de l'expérience:

■ dans un Québec où les processus décisionnels des partis politiques, et même de ceux à naître, sont occultes, mystérieux et trop souvent manipulés, la transparence et l'approche participative du processus ont été une source d'engagement pour les participants;

■ la diversité idéologique est source d'innovation. Le fait que la masse de participants était composée tant de souverainistes, fédéralistes, gens à gauche qu'à droite, n'a pas mené à des tensions, mais plutôt à une foule de propositions engageantes;

■ cette expérience fut une occasion pour la génération Y de redécouvrir la collaboration et le collectif en direct, et non sur Facebook. Ce sentiment identitaire, bâti sur volonté de contrer le décrochage civique et de relever les nombreux défis qui attendent notre génération, a été vécu en chair et en os, tout en maximisant les retombées que pouvait amener l'utilisation des médias sociaux;

■ nos mentors, le plus souvent de la génération boomers, ont beaucoup à donner, sont généreux de leur temps et cherchent des jeunes allumés avec qui bâtir. Un renouveau au Québec passera forcément par le *coaching* de boomers désintéressés et soucieux de passer le flambeau;

■ les participants ont demandé la tenue d'un deuxième Sommet. Il visera à préciser les propositions obtenues, à valider la faisabilité de ces propositions avec des experts de notre génération et à déterminer quelles actions seront entreprises pour que ces idées se concrétisent.

Au total, les participants ont recensé une dizaine d'enjeux prioritaires et 120 pistes de solutions. Ce corpus de solutions met en lumière des tendances qui illustrent, au moins en partie, la volonté politique de la fameuse Génération Y.

Développement durable

Plus du quart des 120 pistes de solutions retenues sont liées au développement durable. C'est notamment le cas des deux propositions les plus populaires, soit limiter l'étalement urbain et définir une politique de transport durable. Plusieurs autres pistes de solution visaient à diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées au transport, notamment favoriser les services et les commerces de proximité et hausser les taxes sur l'essence, et, de manière générale, accroître et intensifier les mesures d'éco-fiscalité. La volonté de réduction de notre empreinte écologique et d'économie des ressources s'est aussi traduite par une proposition visant à lancer une guerre contre l'emballage superflu.

Les participants ont indiqué la nécessité que l'État donne l'exemple en adoptant une politique d'achat responsable pour les organismes publics et en intégrant les critères de développement durable dans les projets gouvernementaux. Ils souhaitent que la reddition de comptes des entreprises soit aussi adaptée en ce sens. Les 20-35 ans présents au Sommet ont aussi souligné l'importance de l'adoption d'une politique de sou-

veraineté alimentaire ainsi que de nouvelles mesures musclées pour favoriser un meilleur étiquetage des aliments et une plus grande disponibilité des produits locaux dans les commerces et épiceries du Québec.

Institutions démocratiques

Les participants ont suggéré la révision du mode de financement des partis politiques, l'instauration d'une limite du nombre de mandats pour les politiciens, la réforme du mode de scrutin, la gestion participative des budgets des municipalités et l'instauration de référendums d'initiative populaire pour permettre à la population de se rapprocher des décisions politiques et ainsi contrer la méfiance des citoyens envers les institutions démocratiques.

Ils souhaitent aussi une réforme du mode de scrutin allant vers un système mixte ainsi que l'élection du premier ministre au suffrage universel. Enfin, ils proposent l'adoption d'une constitution québécoise.

Prosperité économique

Pour les jeunes présents au Sommet, la prospérité du Québec passe par une plus grande valorisation de l'esprit d'initiative et un assainissement des finances publiques. Les jeunes souhaitent que le Québec développe une véritable culture entrepreneuriale sous toutes ses formes: entrepreneuriat privé comme social, innovation, esprit d'initiative, «intrapreneuriat» au sein des organisations privées comme publiques...

Sur le plan des finances publiques, ils souhaitent que les services publics soient maintenus et renforcés, en envisageant une productivité accrue et de nouvelles tarifications et taxations ciblées, dont certaines suivraient le principe de l'utilisateur-payeur. Il s'agit principalement de l'augmentation des tarifs d'électricité et des taxes sur les produits de luxe, en plus des taxes sur le carbone.

Des jeunes présents au Sommet ont égale-

ment proposé que la fonction publique soit soumise à des conditions de travail semblables à celles existant dans le secteur privé (abolition de la sécurité d'emploi et de mesures favorisant l'ancienneté au détriment de la compétence). Finalement, plusieurs proposent que les entreprises paient leur juste part de l'assiette fiscale à travers une augmentation des redevances sur les ressources et l'institutionnalisation des principes de pollueur-payeur.

Ressources naturelles et éducation

Dans un monde globalisé où la chasse aux ressources naturelles est lancée, les jeunes demandent au gouvernement de reprendre le contrôle de ses richesses naturelles. Ils ont été plusieurs à réclamer carrément la nationalisation de l'exploitation des ressources énergétiques ainsi que la nationalisation de l'eau.

L'éducation est un investissement essentiel dans l'avenir de notre société, car il s'agit d'un élément essentiel dans l'avancement de plusieurs autres enjeux comme le développement durable, la prospérité économique et la démocratie. Les participants adhèrent fortement à l'idée de préserver l'accessibilité aux études universitaires.

Changements profonds

En conclusion, si les jeunes présents lors du premier Sommet de Génération d'Idées sont représentatifs de la volonté de la Génération Y, et nous croyons qu'ils le sont dans une large mesure, ils demandent des changements profonds dans la société québécoise, et ce, rapidement, avant qu'il ne soit trop tard.

Génération d'idées poursuivra donc sa marche et présentera un mémoire détaillé à l'été à partir des pistes de solutions dégagées lors du Sommet. La mobilisation autour du deuxième Sommet débutera avec la sortie du mémoire et coïncidera avec le lancement d'un *membership* à Génération d'idées ouvert à tous les âges pour financer nos activités de manière populaire. Des jeunes qui ont à cœur le Québec et qui refusent le décrochage civique existent et, si on les rassemble, les résultats pourront être surprenants.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francœur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Mungser (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Édenne Plamondon-Émond (commis internes); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Geneviève Tremblay et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Amel Ellimam, Veronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

GIRARDOT

SUITE DE LA PAGE 1

Sa mémoire qui flanchait sous les assauts de la maladie d'Alzheimer avait englouti sa carrière aux cent films, bons et nuls, ses amours, ses emmerdes. Mais le cinéma, quoi qu'elle ait pu croire, ne l'avait pas oubliée et il lui rendait hier tous les hommages.

Son pur cri du cœur avait bouleversé le milieu: discours prononcé à la cérémonie des César en 1996, statuette en main du meilleur second rôle féminin pour *Les Misérables* de Claude Lelouch: «*Ça fait tellement longtemps. Je ne sais pas si j'ai manqué au cinéma français, mais à moi le cinéma français a manqué follement, éperdument, douloureusement*», s'était-elle écriée entre deux sanglots et plusieurs années de traversée de désert. «*Votre témoignage, votre amour, me font penser que peut-être, je dis bien peut-être, je ne suis pas encore tout à fait morte*». La caméra traquait alors dans l'assistance le visage de belles actrices, qui frissonnaient, songeant qu'un jour, elles aussi...

Cette Annie Girardot-là avait été au cours des années 70 l'actrice la plus populaire de France, celle dont le nom seul remplissait les salles pour le meilleur et pour le pire. Muse tour à tour mélancolique et comique, résolument snobée par la Nouvelle Vague, se qualifiant d'*«anti-vamp (qui rassure)»*, mais clown triste et fragile. Dans sa vie personnelle, malheureuse, victime de la violence des hommes qu'elle aimait, surtout celle de son mari, Renato Salvatori — rencontré sur le plateau de *Rocco et ses frères* —, elle en aura bavé.

Après une formation d'infirmière, Annie Girardot avait étudié au Conservatoire de la rue Blanche, tout en se produisant dans les cabarets de Montmartre, *La Rose rouge* et *Le Lapin agile*. Engagée en 1954 à la Comédie-Française, elle la quitta à regret trois ans plus tard pour se consacrer au cinéma. Elle fut d'abord abonnée à des rôles mineurs, puis *Rocco et ses frères*, chef-d'œuvre néoréaliste de Visconti, la révéla vraiment, en 1960 en France comme en Italie, pays où elle tourna plus tard entre autres sous la direction de Marco Ferreri.

Claude Lelouch, à qui elle doit d'avoir fait rebondir sa carrière à divers moments clés de sa vie, la dirigea dans six films, dont le lancinant *Vivre pour vivre*, en 1967, en épouse trompée d'un grand reporter incarné par Yves Montand. Mais, dès 1965, Annie Girardot recevait un laurier d'interprétation à la Mostra de Venise pour son rôle dans *Trois chambres à Manhattan* de Marcel Carné.

Dans *Elle boit pas, elle fume pas, elles draguent pas, mais... elle cause!* de Michel Audiard, en 1970, son personnage de femme de ménage qui tire les vers du nez à ses clients, ancre son statut d'actrice à succès. Mais *Mourir d'aimer* d'André Cayatte en 1971 lui fournit un de ses vrais rôles marquants; celui (basé sur un fait divers) d'une femme enseignante se suicidant après une liaison avec un de ses élèves mineurs. Il valut pourtant à l'actrice les foudres de François Truffaut qui jugeait le film démagogique.

Avec Philippe Noiret, elle forma en 1972 un duo d'enfer très réussi dans *La Vieille Fille* de Jean-Pierre Blanc, comédie de mœurs sur fond de station balnéaire, auparavant dans *La Mandarine* d'Édouard Molinaro, puis sur le mode rocambolesque à travers *On a volé la Cuisse de Jupiter* de Philippe de Broca en 1980. Alternant comédies et drames, elle récolta les lauriers dans ce dernier registre.

En 1977, Annie Girardot reçut le César de la meilleure actrice pour son rôle de femme médecin frappée par le cancer dans *Docteur Française Gailland* de Jean-Louis Bertucelli.

Au début des années 80, très ébranlée par la mort de sa mère, par les problèmes de drogue de sa fille, par des débâcles financières suivant un virage du côté du spectacle et de la chanson, elle se fit plus rare dans le paysage cinématographique, reléguée aux petits rôles, désormais plus au goût du jour.

Mais Lelouch lui resta fidèle dans *Partir revenir*, puis dans *Les Misérables* en 1996, qui lui valut à elle son César et à nous, ses sanglots.

On la retrouva dans *La Pianiste* de Michael Haneke, saisissante en mère à moitié folle de sa pianiste de fille incarnée par Isabelle Huppert, rôle qui lui valut encore en 2002 le César de la meilleure actrice dans un second rôle. Cette même année, les prix Molière au théâtre la couronnèrent pour son rôle dans *Madame Marguerite* de Robert Athayde. Haneke la remit en scène dans *Caché* en 2004, en mère du héros (Daniel Auteuil).

Chant du cygne, car le voile de la maladie devait bientôt filtrer sa conscience. Le documentaire de Nicolas Baulieu, *Ainsi va la vie*, aura accompagné le naufrage de ses souvenirs huit mois durant, avant sa diffusion en France sur le réseau TF1. Cette grande dame avait choisi de se livrer, corps et âme qui flanchait, à son public jusqu'au bout.

Le Devoir

Rectificatif

Dans l'article «*Beauchamp défend l'approche de Charest*» paru hier, les propos suivants, au sujet du programme d'anglais intensif, ont été attribués par erreur à la ministre de l'Éducation: «*Ça peut poser de sérieux problèmes en région, car il n'y a pas la contrepartie des commissions scolaires anglophones. L'autre chose, c'est une question de grosseur de classes. Parfois, tu n'as que cinq-six enfants, [...] il y a certains projets de ce type-là qui ont été arrêtés en raison de problème de nombre.*» Nos excuses.

COMBAT

SUITE DE LA PAGE 1

C'est le camp Bellemare, mercredi dernier, qui a contacté l'avocat du premier ministre, André Ryan, pour lui tendre un rameau d'olivier. «*Ryan l'a rappelé dans la demi-heure, ça s'est fait vite*», a raconté une source bien informée. Jean Charest, qui a exprimé le souhait fin janvier de mettre toute cette histoire derrière lui, aurait rapidement accepté l'offre de M. Bellemare.

Ce dernier, dans un communiqué diffusé vers 17h hier, a invoqué une série de raisons pour avoir proposé ces désistements. D'abord, il a expliqué que ses déclarations de mars et d'avril 2010 avaient «*pris des proportions démesurées*», dont les poursuites civiles et la commission Bastarache, lesquelles «*ont coûté des millions de dollars aux contribuables québécois*». L'ancien ministre considère donc que «*les Québécois ont assez payé*». À l'étape où les procédures en étaient cependant, les contribuables ne payaient plus ni les honoraires des avocats de l'un ni ceux de l'autre.

Dans son communiqué, M. Bellemare ajoute que le «*premier ministre du Québec devrait dorénavant accorder tout son temps et toute son énergie à la conduite des affaires de l'État*». Dans l'entourage de Jean Charest, on soulignait hier qu'il avait exprimé de multiples reprises depuis le dépôt du rapport Bastarache son souhait de passer à autre chose. «*On est ailleurs*», avait-il répondu aux journalistes le 21 janvier, au terme d'un caucus des élus libéraux à Lac-Beauport. En entrevue au *Devoir* la veille, Marc Bellemare avait dit exclure totalement de conclure une entente à l'amiable avec M. Charest.

Poursuites miroirs

C'est le 14 avril 2010, le jour même où il avait mis sur pied la commission Bastarache, que Jean Charest avait intenté une poursuite en diffamation de 700 000 \$ contre Marc Bellemare. Ce dernier avait répliqué le 2 septembre par une «demande recon-

ventionnelle» de 900 000 \$ dans laquelle il soutenait, entre autres choses, que celle du premier ministre était nulle puisqu'elle n'avait pas été déposée sous son vrai nom de baptême, «John James Charest».

Le procès en diffamation ne se serait pas tenu avant l'automne 2011, voire au printemps 2012, ce qui aurait eu pour effet de ramener à l'avant-plan toute cette histoire. «*Le juge aurait été contraint de refaire pratiquement la commission Bastarache*», a noté une source. Certaines étapes procédurales avaient été franchies, soit les interrogatoires avant défense. Ainsi, le 14 juillet, le camp Bellemare avait pu interroger le premier ministre à

Michel Bastarache avait soutenu que ces poursuites mutuelles l'empêchaient de trancher sur certains aspects de la preuve. Le commissaire, évidemment, n'avait pas prévu la possibilité de désistement mutuel.

huit clos, interrogatoire dont il avait publié des extraits défavorables au premier ministre en annexe à la contre-requête du 2 septembre.

Dans son rapport, Michel Bastarache avait soutenu que ces poursuites mutuelles l'empêchaient de trancher sur certains aspects de la preuve. Dans son allocution de présentation, il soulignait à cet égard que «*la teneur des propos du premier ministre lors des rencontres du 2 septembre 2003 et du 8 janvier 2004, selon les allégations de Me Bellemare, est l'objet même du débat devant la Cour supérieure dans le cadre de la poursuite en diffamation déposée par Jean Charest*». M. Bastarache estimait qu'*«il serait potentiellement préjudiciable à l'une ou l'autre des parties»* s'il se prononçait «*sur les questions qui feront l'objet d'un débat contradictoire devant la Cour supérieure. Cette tâche reviendra au juge du procès, le cas échéant*», avait-il affirmé.

Le commissaire, évidemment, n'avait pas prévu la possibilité de désistement mutuel. Il a été impossible de le joindre à ce propos hier celui qui, de toute manière, a promis de s'astreindre à un devoir de réserve complet.

Qui a gagné?

Marc Bellemare et son avocat Jean-François Bertrand ont refusé de commenter l'entente de désistement, tout comme André Ryan. Certaines sources proches de l'ancien ministre se sont toutefois dites soulagées de cette fin des hostilités, soulignant au passage que l'opinion publique avait de toute manière déjà tranché en faveur de M. Bellemare. L'avocat souligne d'ailleurs dans son communiqué que c'est aux Québécois «*à tirer leurs conclusions*» dans cette affaire. Quant à sa requête en annulation de la commission, déposée cet été, elle constituait «*une très bonne cause*», a dit une source. Mais attendre deux ou trois ans pour obtenir l'annulation aurait représenté une «*victoire à la Pyrrhus*», a-t-on raconté.

Dans l'entourage du premier ministre, on a souligné que depuis avril 2010, M. Bellemare a essuyé plusieurs dénégations sérieuses: et le Directeur général des élections et une «commission indépendante» ont conclu que ses allégations n'étaient pas fondées. Au dépôt de la commission Bastarache, M. Charest s'est estimé «*blanchi*».

Affirmant pour sa part ne rien regretter, M. Bellemare a tenu à répéter dans son communiqué qu'il avait «*dit la vérité*» et que la commission avait été un «*cirque pitoyable*». L'avocat souligne qu'il continuera «*d'exprimer ses opinions sur la conduite des affaires de l'État comme c'est le droit fondamental de tout citoyen dans une démocratie*». D'ailleurs, il entame son communiqué en réitérant son appui à la demande d'une enquête publique sur l'industrie de la construction «*et sur les relations que cette industrie entretient avec le gouvernement et le Parti libéral du Québec*».

Cette liberté d'expression «*ne change rien au fait que s'il décidait de tenir à nouveau certains propos, le premier ministre pourrait se prévaloir de ses droits*», a-t-on répondu dans l'entourage de Jean Charest.

Le Devoir



La fille de Jackie Robison, Sharon, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay, devant le 8232, avenue de Gaspé où a séjourné le couple Robison pendant son passage dans la métropole.

ROBINSON

SUITE DE LA PAGE 1

M. Jacobson a tenu à souligner à quel point Montréal, dont les Noirs ne comptaient à l'époque que pour 2 % de la population, avait «*donné l'exemple*» à toute l'Amérique du Nord par le comportement de ses citoyens.

«*Nous ne pouvions nous permettre d'échouer et, au bout du compte, Montréal était l'endroit parfait pour les débuts de Jack. Nous n'avons jamais eu de menaces ou d'expériences désagréables là-bas. Les gens étaient si accueillants, et ils voyaient Jack comme un joueur et un homme*», a souligné dans une déclaration écrite la veuve de Robison, Rachel, aujourd'hui âgée de 88 ans.

«*Sur l'avenue de Gaspé, nous n'avons rencontré que de la gentillesse. La femme qui possédait le duplex que nous avons loué m'a fait entrer chez elle le premier jour, m'a servi du thé et a insisté pour que nous vivions dans cet appartement et que nous utilisions ses choses — les draps, la vaisselle. Personne ne parlait anglais, et nous ne*

parlions pas français, mais ils nous traitaient avec respect. Quand il est devenu apparent que j'étais enceinte de notre premier enfant [Jack jr, décédé dans un accident de la route en 1971], les voisins se sont mis à prendre soin de moi, me demandant comment j'allais et me donnaient des coupons de rationnement. Voilà comment ça s'est passé à Montréal», a-t-elle poursuivi.

Pour Sharon Robison, qui vit à New York, il était «*très émouvant de venir voir la communauté dans laquelle [ses parents] vivaient. Ils ont été bienvenus, mon père a connu du succès cette année-là et Montréal fut un tremplin vers les ligues majeures*».

Havre de paix

Et tout un tremplin: en 1946, Robison maintint une moyenne au bâton de ,349, vola 40 buts et mena les Royaux, de la Ligue internationale, à la victoire dans la Petite Série mondiale, le championnat du circuit. Dès l'année suivante, il était rappelé par les Dodgers et amorçait l'éprouvante quête qui allait contribuer à modifier profondément le visage du baseball et de la situation raciale aux États-Unis.

M. Tremblay et Mme Beauchamp ont salué l'ouverture des Montréalais, alors que l'ambassadeur Jacobson a mis les choses en contexte: «*N'oubliez pas qu'à l'époque, si vous aviez dit qu'un jour, un Noir serait président des États-Unis, on vous aurait ri en pleine face*».

Et si le 8232, avenue de Gaspé a constitué pendant un certain temps un havre de paix, il ne faut pas oublier que Jackie Robison subissait déjà les insultes, les quolibets et les menaces lorsque son équipe allait jouer à l'étranger.

Quoi qu'il en soit, une image forte est restée de son passage en nos terres, évoquée à plusieurs reprises hier. Au terme de la victoire ultime qui conférerait le titre aux Royaux en 1946, Robison tentait de fuir la meute de partisans en délire. Le journaliste montréalais Sam Maltin, qui avait assisté à la scène, devait écrire dans le *Pittsburgh Courier*: «*C'est probablement la seule fois dans l'histoire qu'on voit un homme noir tenter d'échapper à un groupe de Blancs qui ne veulent pas le lyncher, mais lui témoigner leur amour*».

Le Devoir

BEAUCHAMP

SUITE DE LA PAGE 1

le fonctionnement de notre réseau universitaire et il y a un enjeu d'accessibilité des études universitaires», a insisté la ministre.

Les règles budgétaires établies par le MELS n'ont pas force de loi, mais elles doivent être respectées sous peine de sanction. «*Toute dérogation à ces décisions peut entraîner un ajustement de la subvention*», peut-on lire dans la section Respect de la politique relative aux droits de scolarité.

L'une des façons, pour McGill, de contourner le problème et de pouvoir hausser les droits de scolarité comme bon lui semble, serait de changer son MBA de statut. «*L'Université McGill peut décider d'avoir un MBA spécialisé, comme ça existe ailleurs, elle peut avoir un E-MBA [executive MBA], comme c'est déjà le cas avec les HEC. Dans ce contexte-là, [l'Université] peut développer un programme spécialisé qui se différencie nettement de ce que doit être un MBA régulier et elle aurait alors la capacité d'imposer des droits de scolarité, car elle aurait une clientèle spécifique, dans une cohorte spécifique*», a expliqué Mme Beauchamp.

L'Université McGill, qui n'a toutefois pas voulu se prononcer sur ses intentions, pourrait très bien entreprendre un tel changement, en toute légalité. McGill pourrait par exemple décider de destiner son MBA à des cadres déjà dans le milieu des affaires. Car on ne peut pas obliger une université à enseigner un type de programme en particulier, rappelle la ministre. Quoi qu'il en soit, elle est d'avis que la situation actuelle est inacceptable. «*Le programme qui s'enseigne à l'Université McGill actuellement est un programme qui se compare à des MBA réguliers offerts ailleurs. Cette situation n'est pas acceptable*», a souligné Line Beauchamp. «*Peut-être que l'Université McGill a espéré que le débat sur les droits de scolarité ferait école, mais ce n'est pas le cas. Et il y aura des conséquences*».

«Il est déjà trop tard»

L'Association des étudiants de deuxième et troisième cycles de l'Université McGill estime que le gouvernement du Québec a mis trop de temps à agir et qu'il est désormais déjà trop tard. «*Le gouvernement dit maintenant qu'il va faire quelque chose, mais c'est un peu trop tard à moins d'avoir [une pénalité] substantielle*», a noté Ryan Hughes, vice-président aux affaires externes de l'Association en indiquant toutefois que plusieurs étudiants sont satisfaits de la qualité du programme, rehaussée depuis que le nouveau tarif est entré en vigueur.

M. Hughes craint que McGill ne privatise son programme de MBA ne le rendant plus accessible à tous les types d'étudiants. «*La porte est déjà ouverte et elle l'a été depuis un an, sans que le gouvernement y fasse quelque chose*», a-t-il avancé. Selon lui, si McGill est autorisée à augmenter ses droits de scolarité et à changer de statut, d'autres universités l'imiteront. «*McGill est la meilleure université au Canada et est vue comme étant à l'avant-garde. Bien d'autres universités pourraient la suivre*».

Au début du mois, *Le Devoir* révélait qu'une vingtaine d'étudiants québécois inscrits au programme de MBA de McGill s'étaient vu réduire la part de prêts et bourses à laquelle ils avaient droit sous prétexte que le MBA était devenu «*autofinancé*».

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Québec Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390